



Profil du développement économique communautaire au Canada

Résultats d'une enquête sur
le développement
économique
communautaire au Canada

Octobre 2003

Nicole Chaland et Rupert Downing



The Canadian **CED** Network

Le Réseau canadien de **DÉC**

Strengthening Canada's Communities

Des communautés plus fortes au Canada

Remerciements

Ce projet a été financé par le Secrétariat rural du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le Programme d'assistance technique au développement économique communautaire de l'Université Carleton. Il a pu voir le jour grâce au soutien des membres du Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) et des fondations qui appuient ce dernier. Le RCDÉC reçoit un appui financier de la Fondation de la famille J.W. McConnell, de la Fondation Muttart et de la Fondation Trillium.

Nous aimerions remercier les bailleurs de fonds, les participants, le personnel et les bénévoles qui ont permis de concrétiser ce projet. Nous nous inspirerons des commentaires et des suggestions reçus sur ce rapport et notre programme pour affermir le secteur du DÉC au Canada.

Nous tenons à remercier particulièrement les personnes suivantes pour leur contribution à notre travail de recherche. Merci également à toutes les autres personnes qui, grâce à leur appui précieux, nous ont permis d'aller de l'avant.

Doug Kane
Colin MacInnes
Stewart Perry
Sandy Lockhart

L'équipe de recherche

Ellie Parks
Ethel Cote
Carly Duboff
Kienya Smith

Le Réseau canadien de développement économique communautaire

Organisme sans but lucratif et organisme de bienfaisance enregistré, le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC) regroupe plusieurs centaines d'organismes et de praticiens membres qui se sont engagés à soutenir le développement économique communautaire (DÉC). La mission du RCDEC est:

- de donner une envergure nationale au programme du DÉC;
- d'étendre la portée et l'efficacité du développement économique communautaire;
- de partager l'information et de favoriser les occasions d'apprentissage;
- de renforcer la capacité et les compétences liées au DÉC.

On peut communiquer avec le Réseau canadien de développement économique communautaire par le biais de son site Web à www.ccednet-rcdec.ca, ou à l'adresse suivante:

En Colombie-Britannique:

620 View Street, bur. 610
Victoria (C.-B.) V8W 1J6
Tél. : (250) 386-9980
Télec. : (250) 386-9984
Courriel : rdowning@ccednet-rcdec.ca

Table des matières

Liste des figures.....	7
Liste des tableaux.....	8
Sommaire	
Situation du DÉC.....	9
1. Introduction	13
1.1 Le développement économique communautaire au Canada.....	13
1.2 Objectifs de l'enquête.....	15
1.3 Résultats de l'enquête.....	16
1.4 Méthodologie de recherche.....	16
2. La nature du secteur de DÉC	21
2.1 Répartition géographique.....	21
2.2 Répartition urbaine et rurale.....	21
2.3 Type d'incorporation légale.....	22
2.4 Âge des organismes de DÉC.....	23
2.5 Activités des organismes de DÉC.....	25
2.6 Types d'organismes de DÉC.....	26
3. Enverqure du secteur de DÉC	29
3.1 Employés et bénévoles.....	29
3.2 Montants et sources de revenus.....	30
4. Obstacles au DÉC	35
4.1 Obstacles sur le plan national.....	35
1 Manque de soutien des gouvernements.....	36
2 Capacité communautaire.....	39
3 Manque de le leadership et de collaboration.....	43
4 Obstacles liés à la participation des citoyens.....	44
5 Conditions économiques.....	45
4.2 Obstacles sur le plan regional.....	46
1 Zones urbaines de la C.-B.....	46
2 Zones rurales de la C.-B.....	47
3 Zones urbaines des Prairies.....	48
4 Zones rurales des Prairies.....	49

5 Zones urbaines de l' Ontario.....	49
6 Zones rurales de l'Ontario.....	50
7 Zones urbaines du Québec.....	50
8 Zones rurales du Québec.....	51
9 Zones urbaines de l'Atlantique.....	51
10 Zones rurales de l'Atlantique.....	52
11 Régions du Nord.....	52
4.3 Besoin d'une réponse politique.....	53
5. Meilleures pratiques	55
5.1 Développement des ressources humaines.....	55
5.2 Accès au capital.....	56
5.3 Éducation et sensibilisation du public.....	57
5.4 Renforcement des capacités.....	57
5.5 Création d'entreprises.....	58
6. Leçons tirées du DÉC	59
6.1 Développement des ressources humaines.....	59
6.2 Accès au capital.....	59
6.3 Éducation et sensibilisation du public.....	60
6.4 Renforcement des capacités.....	60
6.5 Création d'entreprises.....	61
7. Conclusion	63
8. Références	64
9. Annexe 1: Enquête sur le DÉC	65

Liste des figures

Figure 1: Répartition des groupes de DÉC au Canada

Figure 2: Structure juridique des organismes de DÉC

Figure 3: Âge des organismes de DÉC

Figure 4: Types d'activités de DÉC

Figure 5: Types d'organismes de DÉC

Figure 6: Taille des organismes de DÉC

Figure 7: Nombre total d'employés dans les zones urbaines et rurales

Figure 8: Nombre d'employés par rapport au nombre de bénévoles selon la région

Figure 9: Sources de revenus provenant des activités de DÉC

Figure 10: Obstacles au DÉC

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition urbaine et rurale des répondants selon la région

Tableau 2 : Répartition régionale et nationale des répondants selon le type d'incorporation

Tableau 3 : Âge des organismes de DÉC selon la région

Tableau 4 : Activités de DÉC selon la fréquence

Tableau 5 : Nombre moyen d'ÉTP selon la région

Tableau 6 : Revenus totaux et pourcentage selon la source et l'emplacement

Tableau 7 : Pourcentage des répondants ayant précisé un revenu pour chaque source

Tableau 8 : Revenu annuel moyen en 2001 selon la région

Sommaire

Ce rapport présente les résultats d'une récente enquête menée par le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDEC) auprès de 340 organismes de développement économique communautaire (ODEC). Il représente une étape importante dans les efforts du Réseau pour rehausser la portée du DEC au Canada. Il définit et répertorie les diverses expériences et connaissances en DEC afin que chacun puisse s'en inspirer dans ses activités futures.

L'enquête portait essentiellement sur trois thèmes, soit la nature du DEC, l'envergure du DEC au Canada et les leçons à tirer du DEC. Pour ce qui est de la nature du DEC, ce rapport établit la typologie des organismes de DEC, leur répartition et leur maturité. Il énumère en outre leurs activités et définit les pratiques éprouvées et les obstacles à la croissance. Quant à l'envergure du secteur, elle est déterminée par le nombre d'employés et de bénévoles, ainsi que par la taille du budget et les sources de revenus. Enfin, les leçons tirées du DEC sont présentées sous la forme de commentaires d'organismes de DEC sur les pratiques éprouvées et les obstacles entravant la réussite du DEC dans les collectivités.

Les répondants à l'enquête présentaient des profils variés : petits ou grands organismes, incorporés, publics, privés ou civils, situés dans des collectivités rurales ou urbaines. Tous partageaient une définition commune du DEC, soit *des mesures et des stratégies locales permettant de créer des débouchés économiques et d'améliorer les conditions sociales de façon globale et durable*.

Le but de cette enquête était d'établir le profil du DEC et de permettre aux gens actifs dans le secteur de faire une comparaison raisonnable de détails particuliers.

Le présent document inclut des données qui pourront être réutilisées aux fins d'enquêtes ultérieures, un répertoire en ligne des organismes de DEC au Canada et un rapport décrivant le secteur du DEC au Canada. Les points saillants du document suivent, accompagnés de quelques réflexions sur leurs répercussions dans le secteur.

Situation du DEC

Pour ce qui est de la répartition de la population au Canada, les répondants des régions de l'extérieur de l'Ontario et du Québec sont surreprésentés. De plus, le nombre de répondants provenant de zones rurales (47 p. cent) est beaucoup plus élevé que la population rurale véritable du pays (28 p. cent). Le développement économique communautaire semble être une réponse importante à la marginalisation des collectivités rurales et des régions.

Un élément de la société civile

Les organismes de développement économique communautaire constituent un élément important de la société civile canadienne. La majorité des répondants à l'enquête sont des organismes enregistrés à but non lucratif, des coopératives, des organismes de bienfaisance ou des groupes non incorporés.

En raison du grand nombre de répondants appartenant à des groupes non incorporés, on peut conclure que le développement organisationnel du DÉC est un autre domaine auquel il faudrait accorder de l'attention.

Les organismes à but lucratif, particulièrement les fournisseurs d'assistance technique et les groupes-conseils, continuent de constituer un pan important du secteur. On observe aussi des signes d'engagement municipal en DÉC; le RCDEC y consacrera une prochaine enquête.

Des racines profondes, de nouvelles pousses

Près d'un tiers des organismes répondants ont été fondés il y a plus de 15 ans et la moitié, depuis 10 ans. Ces statistiques témoignent de l'essor récent du secteur du DÉC, particulièrement en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique, où environ 65 p. cent des organismes répondants ont été créés après 1994. En raison du tout jeune âge des ODÉC et de leur croissance, l'apprentissage et le perfectionnement des pairs continueront d'être une priorité importante.

Principales activités de DÉC

Nous avons demandé aux participants à l'enquête de décrire leurs trois principales activités de DÉC. Nous avons regroupé ces réponses selon la fréquence. Ainsi, les activités les plus communes sont liées au renforcement des capacités communautaires. Viennent ensuite les activités touchant le développement du capital humain et la création d'entreprises, la promotion de la coopération et l'accès au capital.

Fonctions et objectifs

La majorité des organismes de DÉC répondants (68 p. cent) œuvrent dans la prestation de services destinés aux résidents locaux et gérés localement. Ils offrent pour la plupart une gamme de services adaptés aux besoins de groupes particuliers au sein d'une collectivité ou d'une communauté d'intérêt.

Le deuxième groupe le plus important de répondants réunit des organismes exerçant une fonction unique auprès d'un groupe unique, par exemple les coopératives d'habitation. Un troisième groupe, plus petit, est composé de groupes de DÉC offrant une gamme de services à l'ensemble des résidents d'une collectivité.

Un autre petit groupe de répondants (catégorie « nouveaux groupes ») participent uniquement au DÉC comme activité complémentaire à leurs fonctions et services principaux, par exemple les associations de santé mentale ou les groupes récréatifs de quartiers qui prennent part à des activités visant l'autosuffisance économique. Enfin, un tiers des répondants peuvent être définis comme des responsables de groupes de travail, des associations ou des fournisseurs d'assistance technique (notamment les réseaux et les bailleurs de fonds).

Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus

La plupart des organismes ayant participé à l'enquête (77 p. cent) possèdent 10 employés ou moins et plus de la moitié, moins de six. Ces chiffres reflètent clairement les nombreux problèmes soulevés lors des consultations du RCDÉC portant sur la capacité du DÉC et des organismes de DÉC disposant de ressources de dotation limitées.

L'enquête révèle également le rôle important que les groupes de DÉC ont à jouer dans la mobilisation des citoyens et la participation des bénévoles dans leurs collectivités. Le ratio de personnel équivalent à temps plein par rapport aux bénévoles est de 1 : 5,6. Les groupes de DÉC ont indiqué que plus de 19 000 bénévoles prennent part à leurs activités, tandis que le nombre d'équivalents à temps plein est de 3 410. La contribution des bénévoles est particulièrement importante dans les Prairies et au Québec.

Un secteur dynamique

Dans le cadre de l'enquête, nous avons recueilli des renseignements sur le revenu annuel et les sources de ce revenu des organismes participants. Au total, le secteur du DÉC aurait une économie évaluée à 194,5 millions de dollars. Les ressources financières tirées des fonds gouvernementaux sont très élevées, soit près d'un dollar provenant de sources non gouvernementales pour chaque dollar des gouvernements. Ces chiffres ont de quoi impressionner, étant donné la nature des activités de la plupart de ces organismes, qui travaillent auprès des collectivités et des populations défavorisées.

Bien sûr, ces données ne tiennent pas compte des autres résultats du DÉC, comme les emplois et les revenus générés par les activités de DÉC, et l'aide financière gouvernementale destinée à la réduction de la pauvreté. Des ressources supplémentaires sont nécessaires pour étudier ces données plus en profondeur. Cette information budgétaire limitée révèle tout de même la nature dynamique du secteur et sa capacité à générer de l'investissement.

1. Introduction

1.1 Le développement économique communautaire au Canada

Au Canada, de nombreuses collectivités sont allées de l'avant pour combattre la déchéance socioéconomique et renverser les processus destructeurs à l'échelle communautaire et mondiale, de manière à contribuer à la création d'un environnement de vie et de travail sain, où le citoyen défavorisé peut se prendre en main. Grâce à une stratégie de développement économique communautaire (DÉC), c'est-à-dire une stratégie locale et économique exhaustive et polyvalente, élaborée sur le terrain et axée sur la revitalisation et le renouvellement à l'échelle communautaire, ces collectivités contribuent à la force du Canada, se dynamisent et deviennent des endroits où il fait bon vivre et travailler.¹

On estime à plus de 3 000 le nombre d'organismes ou d'initiatives communautaires de DÉC au Canada. Certains organismes, situés dans de grands centres urbains, travaillent dans le but d'améliorer les conditions sociales et économiques des personnes et des quartiers urbains défavorisés. D'autres sont situés dans des zones rurales ou éloignées, par exemple les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) – dans l'Ouest et au centre du pays et dans les territoires –, et les corporations de développement communautaire (CBDC) – dans les zones rurales de la région de l'Atlantique. Au nombre de 259, les SADC et les CBDC offrent de l'assistance aux petites et moyennes entreprises, entre autres par l'entremise de prêts remboursables ou de placements en actions, et de services aux entrepreneurs. Quelques-unes jouent également un rôle élargi dans les activités d'animation, de planification et de développement liées au DÉC. Dans certaines zones rurales, on trouve également des organismes

Qu'est-ce que le DÉC?

Le développement économique communautaire (DÉC) est un ensemble de mesures prises à l'échelle locale pour créer des débouchés économiques et améliorer les conditions sociales, particulièrement celles des personnes et des collectivités les plus désavantagés, sur une base globale et durable. Il s'agit d'une stratégie complète et polyvalente conçue et dirigée localement, visant la revitalisation et le renouvellement des économies communautaires. Le développement, la gestion et le renforcement des ressources communautaires pour le bénéfice des collectivités sont à la base du DÉC.

Le DÉC permet de créer des débouchés économiques au sein de collectivités marginalisées dans l'ensemble de l'économie. Il est fondé sur la reconnaissance du fait que même en situation de relance économique, certaines collectivités continuent à éprouver des difficultés. La mondialisation a contribué à augmenter les inégalités économiques locales, notamment dans les collectivités qui possèdent des ressources naturelles. Ces collectivités doivent trouver de nouvelles façons de créer des débouchés locaux.

Le DÉC permet de développer l'économie des collectivités locales selon leurs besoins et priorités, et vise à accroître leur autosuffisance. Il est axé sur la gestion et la propriété locales des ressources. Il a pour objectif de venir en aide aux résidents à faible revenu et d'assurer que chacun d'entre eux profite des avantages qui y sont liés. Le DÉC est une approche au développement intégrant les objectifs sociaux, culturels, économiques et écologiques des collectivités locales.

¹ Tiré du document *Investir dans nos collectivités canadiennes: programme des politiques du RCDÉC*, janvier 2002, p. 3.

d'apprentissage communautaires participant à la prestation de services de formation et d'emploi dans les entreprises communautaires. Tous ces organismes contribuent à diversifier les économies locales et permettent aux travailleurs défavorisés de perfectionner leurs compétences.

D'autres ODÉC sont dirigés par des membres autochtones et des Premières nations, et visent à créer des débouchés économiques qui profiteront à l'ensemble des collectivités autochtones. En 2002, 517 collectivités autochtones ont reçu du financement par l'entremise du Programme du développement économique des collectivités (PDÉC) du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Ce programme a pour but de fournir aux Premières nations et aux Autochtones des possibilités d'emploi et de création d'entreprises et des débouchés à long terme en leur donnant les moyens de gérer efficacement des programmes de perfectionnement, des institutions économiques et des entreprises commerciales. Plus de 300 ODÉC reçoivent l'appui du Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (CAADA).

L'Alliance coopérative internationale (ACI) définit le terme « coopérative » comme une « association autonome de personnes volontairement réunies pour **satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement** ». L'adoption d'un « engagement envers la collectivité » comme septième principe coopératif démontre l'intérêt accru du secteur coopératif à s'engager dans un développement économique communautaire s'étendant au-delà de la participation. Partout au Canada, des coopératives d'épargne et de crédit se sont engagées à réinvestir dans leurs collectivités. L'initiative Vancity Savings en est un bon exemple², de même que le **VanCity Award**, prix d'un million de dollars décerné chaque année à un organisme sans but lucratif établi en Colombie-Britannique pour soutenir un projet communautaire dynamique et à long terme, et la caisse populaire St-Joseph en Nouvelle-Écosse, qui a investi 15 % de ses bénéfices bruts en DÉC³. Enfin, sous l'aile de l'Association canadienne de la coopération, les collectivités à faible revenu reçoivent un soutien accru, ce qui contribue à rehausser la portée du DÉC au Canada.

Depuis peu, les coopératives ont adopté un septième principe, soit un « engagement envers la collectivité ». Selon ce principe, les coopératives s'engagent à travailler au développement durable de leurs collectivités en s'appuyant sur les politiques approuvées par leurs membres. Dans certaines régions du pays, le secteur de la coopération contribue au développement économique communautaire grâce à la mobilisation de ressources visant à donner naissance à une nouvelle génération de développement coopératif.

Nous trouvons également au Canada des groupes de DÉC dirigés par des immigrants. Ces groupes mènent diverses activités touchant les besoins économiques, l'intégration au marché du travail et les compétences en gestion d'entreprise et en développement communautaire des nouveaux immigrants.

² <http://www.vancity.com/menuld/53426>

³ **Remarkable municipal employment initiatives: 7 case studies**, document préparé par Bertelsmann Stiftung, KPMG Economic Research and Policy Consulting, Hoofddorp, 1999, p. 81

Par ailleurs, les groupes de DÉC dirigés par des femmes contribuent de façon importante à l'intégration des femmes dans l'économie, notamment celles qui sont exclues du marché du travail et qui éprouvent des difficultés économiques.

De nombreuses zones rurales et urbaines ont mis sur pied des réseaux d'ODÉC et ont trouvé des moyens de s'entraider. Par exemple, dans certaines collectivités rurales possédant des ressources naturelles, les organismes locaux s'appuient sur le DÉC pour créer des approches de développement viables favorisant l'établissement de nouvelles tenures de ressources communautaires (ex. : forêts communautaires) et des systèmes de gestion de l'écosystème visant à créer des débouchés à long terme. De même, certains organismes communautaires et gouvernements locaux, notamment les municipalités, les agences de services sociaux et humains et les organismes de formation axée sur les compétences, intègrent des outils et des techniques de DÉC à leurs activités pour améliorer les conditions sociales et économiques de leurs collectivités et des groupes particuliers avec lesquels ils travaillent.

La reconnaissance grandissante du DÉC fait de celui-ci un élément de plus en plus important de la société civile canadienne et du secteur bénévole. Selon une enquête menée auprès des ministères fédéraux en 2003, cinq ministères et quatre organismes régionaux ont accordé un soutien aux organismes et aux initiatives de DÉC. Une autre enquête, menée auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux en 2002-2003, révèle que dans 12 des 13 territoires de compétence, des ministères ont le mandat de soutenir le DÉC. De même, dans huit territoires de compétence, des politiques de soutien du DÉC ont été établies.

1.2 Objectifs de l'enquête

Cette enquête avait pour but d'établir le profil du secteur du DÉC au Canada. Ce profil fournit des renseignements de base sur les organismes de DÉC. Par le biais d'activités de consultation, de conférences et de la participation des membres, le Réseau canadien de DÉC a pu déterminer quels organismes font du DÉC au Canada, à quels types d'activités ils s'adonnent et quels sont leurs objectifs. En 2000-2001, le RCDÉC a tenu une série de consultations auprès des groupes de DÉC, qui ont mené à la définition d'un cadre stratégique pancanadien précisant de quelle façon fonctionne le DÉC et quelles sont les mesures nécessaires pour mieux soutenir les efforts des collectivités visant à améliorer leurs conditions sociales, économiques et environnementales sur une base durable et intégrée.

Jusqu'à ce jour, aucune mesure systématique n'avait été prise pour sonder les organismes du secteur, fournir une base pour l'apprentissage des pairs et effectuer une recherche continue sur les

Les ODÉC constituent une infrastructure importante pour l'innovation locale. Ils mobilisent les citoyens locaux et leur demandent de contribuer à l'essor de leur collectivité en prêtant leur savoir-faire à diverses activités. Cet effort bénévole représente une ressource inestimable pour la productivité et le mieux-être du Canada. Les bénévoles sont une source d'innovation et d'action. Ils transforment leur savoir-faire en débouchés économiques qui profiteront à l'ensemble de leur collectivité.

activités de DÉC. Ce projet visait à combler l'écart. Le Réseau canadien de DÉC a sondé le plus d'organismes possible aux quatre coins du pays pour pouvoir dresser le profil de la nature, de l'envergure et de la portée du secteur. Ce projet a été financé en partie par le Secrétariat rural du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et le Programme d'assistance technique au développement économique communautaire de l'Université Carleton. Il a été soutenu par les membres du Réseau canadien de DÉC et ses bailleurs de fonds principaux, la Fondation Muttart, la Fondation de la famille J.W. McConnell et la Fondation Trillium.

1.3 Résultats de l'enquête

Cette enquête a permis la création des ressources suivantes :

1. Une base de données pouvant être utilisée aux fins d'enquêtes futures

La base de données des organismes et initiatives de DÉC aux quatre coins du Canada comprend une typologie des activités, méthodologies et participants clés, de l'information sur les ressources et les résultats qu'elles créent, ainsi que de l'information sur les nouvelles pratiques.

2. Un répertoire en ligne des organismes de DÉC au Canada

Ce répertoire en ligne public des organismes de DÉC comprend une description de chaque organisme et de ses activités, de même que des renseignements sur la (les) personne(s) ressource(s). On peut y accéder en ligne à l'adresse suivante : www.ccednet-rcdec.ca. Cette ressource peut servir à ajouter ou à mettre à jour de l'information, de manière que tous les organismes canadiens puissent partager des connaissances et des occasions d'apprentissage.

3. Un nouveau document de référence sur le DÉC

Les connaissances réunies sont présentées dans ce rapport.

1.4 Méthodologie de recherche

Approche

Les principes de la recherche participative ont guidé cette enquête. Pour faciliter le processus, les participants avaient le choix de répondre par téléphone, par courriel ou une combinaison des deux, en anglais ou en français.

Un comité consultatif a été mis sur pied pour permettre aux praticiens de DÉC d'orienter et de soutenir l'enquête à toutes les étapes (création, collecte de données, analyse des données, diffusion, rapport et suivi). Les répondants et les sondeurs étaient des praticiens de DÉC. L'enquête a donc été guidée et mise en œuvre par des personnes appartenant au même secteur que celui

des répondants.

En outre, le projet a favorisé l'établissement de réseaux locaux et-ou régionaux et a permis aux participants d'accroître leur capacité organisationnelle. Cinq coordonnateurs provenant de différentes régions du pays ont été embauchés pour s'assurer que les coordonnateurs locaux puissent mettre à profit leurs connaissances, leurs expériences et leurs réseaux locaux. Les coordonnateurs régionaux ont contribué au renforcement des réseaux régionaux de DÉC.

L'enquête est diffusée sur des forums de sensibilisation régionaux pour enrichir la base de connaissances en DÉC de chaque région. Le Réseau canadien de DÉC soutient les organismes de DÉC locaux et tiendra des forums où ils pourront présenter les résultats de l'enquête pour créer un plan local visant à étendre la portée du DÉC dans leur région.

Échantillon d'enquête

Plus de 1 000 organismes ont été invités à participer à l'enquête. Ils ont été choisis par des membres du RCDÉC, des groupes affiliés au Programme d'assistance technique au développement économique communautaire, des participants aux conférences et aux événements d'apprentissage du RCDÉC, ainsi que par le biais de réseaux personnels et organisationnels et d'organismes recommandés par ces contacts initiaux.

L'échantillon retenu représentait six régions du Canada, soit la Colombie-Britannique, les provinces des Prairies (Manitoba, Alberta et Saskatchewan), le Nord (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon), l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique (Halifax, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Î.-P.-É., Terre-Neuve et Labrador).

Collecte des données

Nous avons employé une approche pluraliste pour définir le secteur du DÉC. Dans le cadre de l'enquête, nous avons fourni aux organismes sondés une définition fonctionnelle du DÉC, mais avons encouragé ces derniers à donner leur propre définition et à décrire les activités de DÉC qu'ils jugeaient pertinentes.

Cinq coordonnateurs régionaux ont assuré la réalisation de l'enquête. Un coordonnateur s'occupait de la Colombie-Britannique et du Yukon; un autre des Prairies, des T.-N.-O. et de Nunavut; un autre de l'Ontario; un autre du Québec; et un autre des régions de l'Atlantique (Î.-P.-É., Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et Nouveau-Brunswick). Les coordonnateurs avaient pour mandat de sonder les organismes de DÉC de leurs régions respectives au moyen d'entrevues téléphoniques et de communications par courrier électronique. Pour consulter l'instrument de sondage, veuillez vous reporter à l'annexe 1.

Cadre d'analyse

Pour connaître la nature, l'envergure et la portée du secteur de DÉC au Canada, nous avons examiné les facteurs suivants.

1. La nature du DÉC a été évaluée en fonction de :
 - a. la répartition géographique;
 - b. le type d'incorporation;
 - c. l'âge des organismes;
 - d. la typologie des activités de DÉC;
 - e. la catégorisation des organismes de DÉC;
 - f. les facteurs entravant la réussite du DÉC.

2. L'envergure du DÉC a été évaluée en fonction :
 - a. du nombre d'employés et de bénévoles dans les organismes;
 - b. des sources de revenus et des niveaux moyens de sources de revenus pour l'année fiscale 2001.

3. La portée du DÉC a été évaluée en fonction de :
 - a. la description des clients, bénéficiaires et intervenants pour les activités de DÉC susmentionnées;
 - b. la description des résultats visés et réels découlant des activités de DÉC.

Dans ce rapport, nous présentons les éléments descripteurs clés du secteur du DÉC au Canada ainsi que quelques renseignements sommaires concernant les régions. Dans la conclusion, nous analysons l'importance du DÉC lorsque vient le temps de répondre aux enjeux politiques publics liés au développement social et économique.

Portée de l'enquête

Les résultats de cette enquête, fondés sur les réponses des 294 organismes sondés, ne représentent qu'une image du secteur du DÉC au Canada à une période donnée (de janvier à avril 2003). Au fil du temps, le RCDÉC enrichira sa base de données et invitera les organismes à mettre à jour leur profil de manière à bâtir une image plus large et représentative des organismes et activités de DÉC au pays. Notons également que la précision et l'exactitude des résultats de l'enquête sont fonction de l'information donnée par les répondants et du temps dont ils disposaient pour fournir celle-ci. Chaque répondant pouvait au besoin changer, préciser et vérifier son information.

Enfin, la méthode d'identification des organismes invités à participer à l'enquête était fondée sur les contacts et réseaux existants. Ainsi, certains ODÉC non affiliés à ces réseaux pourraient ne pas avoir été identifiés ou invités à participer.

Taux de réponse

Environ 590 organismes actifs en DÉC ont été invités à participer à l'enquête par voie téléphonique, et près de 1 200 – ce nombre comprenant les 590 organismes susmentionnés – par courrier électronique. Au total, 364 organismes ont répondu à l'appel, et 294 d'entre eux ont fourni de l'information suffisamment pertinente pour les fins de l'analyse et de la production du présent rapport. Tous les organismes participants ont été ajoutés au répertoire en ligne de DÉC, que l'on peut consulter à l'adresse suivante : www.ccednet-rcdec.ca.

Toutes les réponses vides, incomplètes ou confuses ont été exclues de l'analyse. Par exemple, 215 répondants (73 p. cent) ont fourni de l'information complète dans la section relative aux finances. Dans chaque section, les pourcentages s'appuient sur les réponses retenues.

Nous avons enregistré un taux de réponse à l'enquête de 30 p. cent (364 sur 1200). Les participants ayant pris part à l'entrevue téléphonique ont dû nous consacrer de 30 à 45 minutes de leur temps. Pour ce type d'instrument d'enquête, nous croyons que 30 p. cent est un taux de réponse acceptable.

2. LA NATURE DU SECTEUR DE DÉC

2.1 Répartition géographique

Nous avons divisé notre échantillon d'enquête en six régions canadiennes, soit la Colombie-Britannique; les provinces des Prairies (Manitoba, Alberta et Saskatchewan); l'Ontario; le Québec; les provinces de l'Atlantique (Halifax, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Î.-P.-É., Terre-Neuve et Labrador); et le Nord (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon).

La figure 1 compare le pourcentage des répondants à l'enquête selon la région, par rapport à la répartition de la population canadienne dans chaque région.

D'après cette figure, nous constatons que par rapport à la répartition de la population nationale, les ODÉC sondés se trouvent en plus grand nombre à l'extérieur de l'Ontario et du Québec. Une analyse plus poussée de ces données nous permettra d'obtenir plus d'information sur les découpages provinciaux et territoriaux là où la taille de l'échantillon est suffisante.

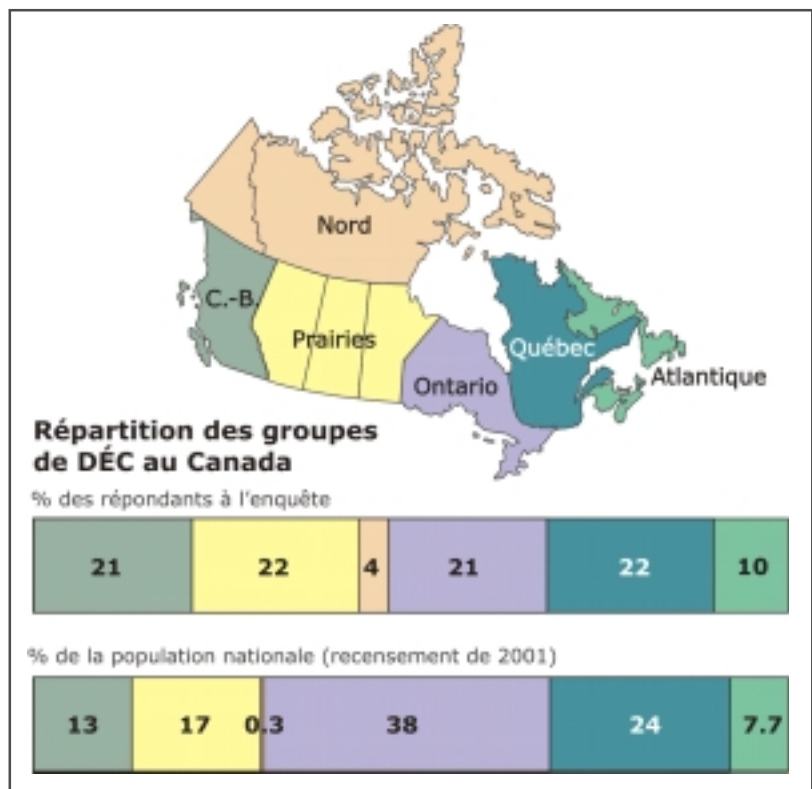


Figure 1 : Répartition des groupes de DÉC au Canada

2.2 Répartition urbaine et rurale

Le tableau 1 illustre le pourcentage de la répartition urbaine et rurale des répondants selon la région, par rapport à la répartition urbaine et rurale de la population nationale.

	C.-B.	Prairies	Nord	Ontario	Québec	Atlantique	Total
Urbaine	39%	67%	0%	73%	58%	27%	53%
Rurale	61%	33%	100%	27%	42%	73%	47%

Tableau 1 : Répartition urbaine et rurale des répondants selon la région

Pour les besoins du présent rapport, nous avons retenu une définition simple du terme « rural ». Une région rurale correspond à une région non métropolitaine (code Beale), et comprend les personnes qui vivent à l'extérieur des régions dont le centre urbain a une population de 50 000

habitants ou plus¹. En d'autres mots, nous avons classé les répondants dans la catégorie « région rurale » si, d'après le recensement rural de 1996, ils se trouvaient dans une ville de moins de 50 000 habitants. Notons que parmi les répondants, plusieurs organismes intermédiaires desservant des zones rurales ont leur siège social dans une région urbaine. Cette situation s'avère particulièrement fréquente en Ontario. Le Conseil rural de l'Ontario et la Community Futures Association en sont de bons exemples.

Selon les données recueillies, les groupes de DÉC œuvrant dans des zones rurales représentent 47 p. cent du total des répondants, et les groupes établis dans les zones urbaines, 53 p. cent. D'après la définition de « rural » du code Beale, environ 28 p. cent de la population canadienne serait établie dans des zones rurales. Ainsi, si nous tenons compte de la distribution relative de la population (28 p. cent rurale, 72 p. cent urbaine), les organismes de DÉC seraient plus concentrés dans les collectivités rurales.

Ces résultats, qui indiquent une concentration élevée d'ODÉC dans les zones rurales et un nombre plus grand d'ODÉC à l'extérieur de l'Ontario et du Québec, donnent à croire que les organismes et les initiatives de DÉC sont une réponse importante à la marginalisation des collectivités et zones rurales.

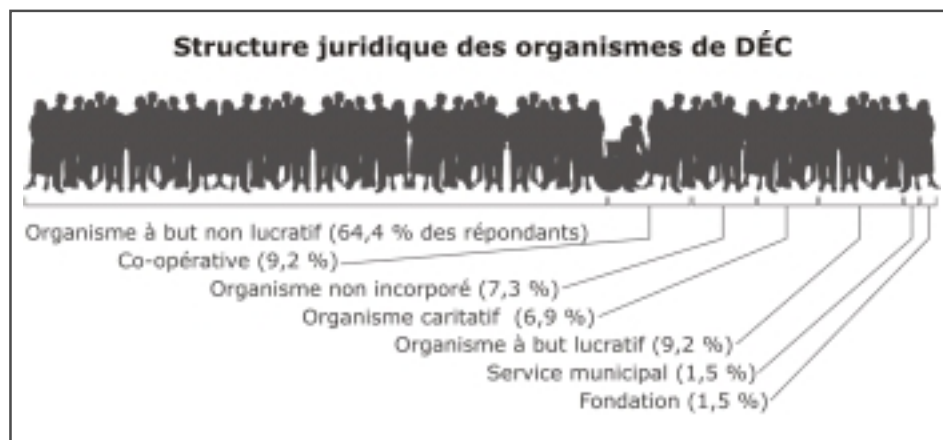


Figure 2 : Structure juridique des organismes de DÉC

2.3 Type d'incorporation légale

La figure 2 illustre les types d'organismes de DÉC qui ont participé à l'enquête. Deux cent soixante et un répondants (261) ont fourni de l'information concernant leur type d'incorporation.

Quatre-vingt-trois (83)

p. cent des ODÉC sondés sont enregistrés comme des sociétés sans but lucratif, des coopératives, des organismes de bienfaisance ou des groupes non incorporés. Les coopératives (9,2 p. cent des répondants) constituent un élément important du secteur du DÉC. En raison de l'adoption du principe coopératif d'« engagement envers la collectivité » et de l'intérêt des coopératives à épouser la cause du DÉC, ce pourcentage pourrait augmenter de façon significative dans l'avenir. D'autre part, le grand nombre de groupes non incorporés (7,3 p. cent) indique qu'il faudrait accorder plus d'attention au développement organisationnel du secteur. En outre, l'Agence des douanes et du revenu du Canada a apporté depuis peu des changements à l'enregistrement

¹ Définitions de « rural » – Résumé analytique, printemps 2002, <http://www.hc-sc.gc.ca/>

	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique	Nord	Total
Organisme à but non lucratif	56,1 %	58,9 %	57,6 %	77,6 %	76,2 %	80,0 %	64,4 %
Coopérative	8,8 %	10,7 %	8,5 %	8,6 %	9,5 %	10,0 %	9,2 %
Organisme non incorporé	14,0 %	1,8 %	11,9 %	5,2 %	0,0 %	0,0 %	7,3 %
Organisme caritatif	5,3 %	10,7 %	11,9 %	3,4 %	0,0 %	0,0 %	6,9 %
Organisme à but lucratif	14,0 %	8,9 %	10,2 %	5,2 %	9,5 %	0,0 %	9,2 %
Service municipal	0,0 %	3,6 %	0,0 %	0,0 %	4,8 %	10,0 %	1,5 %
Fondation	1,8 %	5,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,5 %

Tableau 2 : Répartition régionale et nationale des répondants selon le type d'incorporation

des organismes de bienfaisance, selon lesquels les groupes de DÉC sont désormais admissibles au statut d'organisme de bienfaisance. Ce type d'incorporation, qui représente 6,9 p. cent des répondants, pourrait donc gagner en importance dans l'avenir.

Les organismes à but lucratif, notamment les fournisseurs d'assistance technique et les groupes-conseils, continuent d'être un élément important du secteur. Notons également des signes d'engagement des municipalités en DÉC. Le RCDEC mènera des enquêtes à ce sujet dans un avenir rapproché.

Le tableau 2 présente la répartition des répondants à l'enquête selon le type d'incorporation. Par exemple, 6,9 p. cent des répondants (toutes régions confondues) sont des organismes caritatifs, tandis que 11,9 p. cent des répondants de l'Ontario sont des organismes caritatifs.

2.4 Âge des organismes de DÉC

La figure 3 illustre l'âge des organismes de DÉC en fonction du nombre de répondants et du nombre d'années d'exploitation.

Deux cent quatre-vingt-six (286) répondants ont indiqué leur type d'incorporation ou leur année de démarrage. L'année de démarrage la plus fréquemment indiquée est 1997. Vingt-quatre (24) p. cent de tous les groupes répondants ont été fondés après 1999 et plus de 50 p. cent, après 1994.

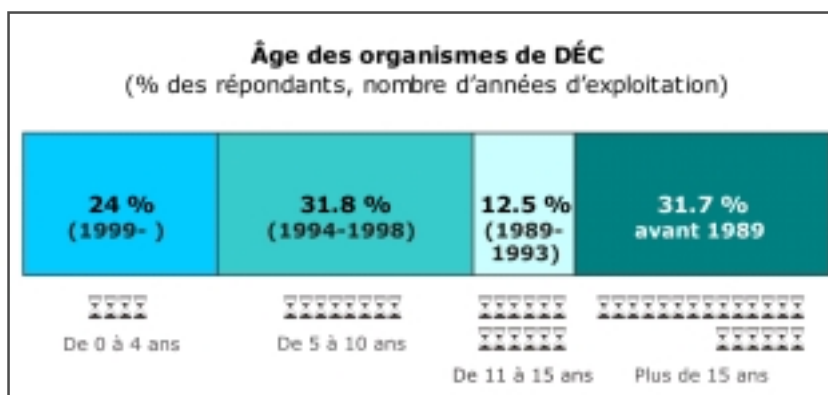


Figure 3: Âge des organismes de DÉC

	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique	Nord	Total
Moins de 5 ans (après 1999)	31,1 %	16,1 %	26,2 %	23,3 %	19,4 %	27,3 %	24 %
De 5 à 10 ans (de 1994 à 1998 incl.)	34,4 %	35,5 %	27,9 %	30,0 %	45,2 %	18,2 %	31,85 %
De 11 à 15 ans (de 1989 à 1993 incl.)	14,8 %	17,7 %	14,8 %	18,3 %	9,7 %	0,0 %	12,5 %
Plus de 15 ans	19,7 %	30,6 %	31,1 %	28,3 %	25,8 %	54,5 %	31,7 %

Tableau 3 : Âge des organismes de DÉC selon la région

Le tableau 3 présente l'âge des groupes de DÉC selon la région ainsi que les pourcentages nationaux.

Près d'un tiers des répondants œuvrent dans le secteur depuis plus de 15 ans. Toutefois, la plupart sont de jeunes organismes : 56 p. cent ont été fondés il y a moins de 10 ans. Ces nombres illustrent la croissance récente du secteur. Celle-ci est plus prononcée en Colombie-Britannique et dans les provinces de l'Atlantique : environ 65 p. cent des organismes répondants y ont été créés au cours des 10 dernières années. Cette croissance, de même que le jeune âge des organismes de DÉC, donne tout lieu de croire que l'apprentissage et le perfectionnement des pairs continuera d'être une priorité majeure.

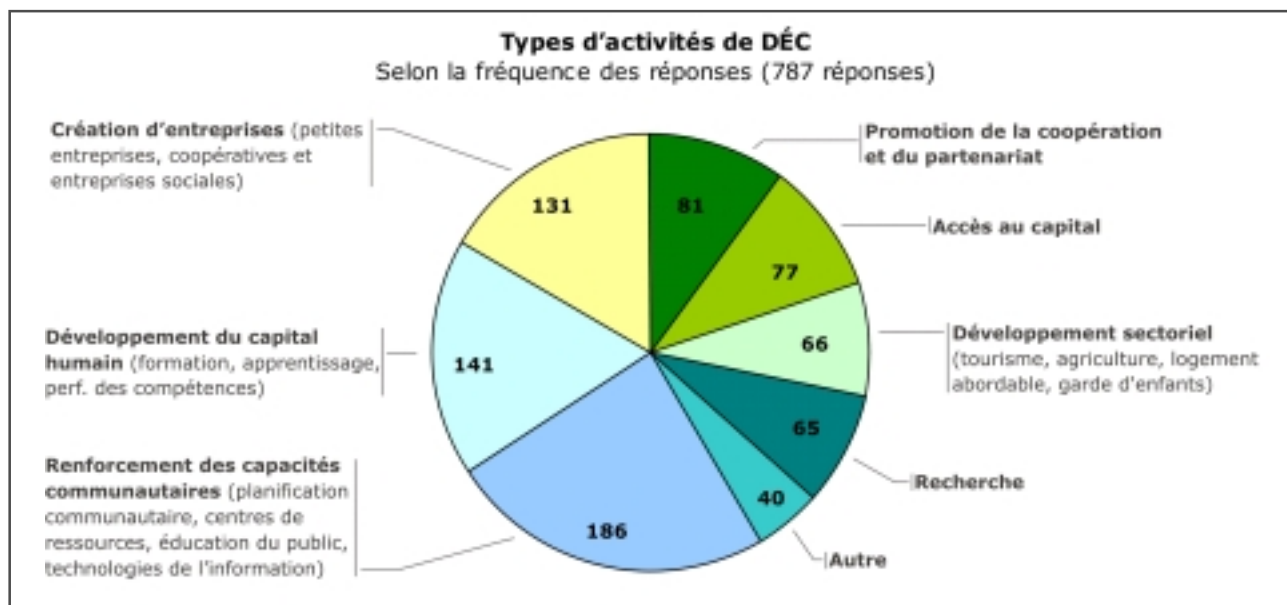


Figure 4: Types d'activités de DÉC

Une enquête récente² menée dans le secteur sans but lucratif et bénévole au Canada indique que 13,7 p. cent des organismes ont moins de dix ans (par rapport à 56 p. cent des organismes de DÉC). Ainsi, le DÉC évolue beaucoup plus vite que le secteur bénévole global.

2.5 Activités des organismes de DÉC

Nous avons demandé aux répondants de préciser leurs trois principales activités de DÉC. Comme les activités et les approches varient selon les conditions locales, nous avons voulu qu'ils les décrivent dans leurs propres mots plutôt que de leur fournir des catégories prédéterminées.

Grâce à cette méthode, nous avons pu constater la richesse et la diversité du secteur du DÉC. Par exemple, dans la section « création d'entreprises », quatre thèmes principaux sont ressortis : la création de petites et moyennes entreprises, la création de coopératives, la création d'entreprises sociales et la création d'entreprises communautaires. Il est intéressant de noter qu'un très petit nombre de groupes qui soutiennent la création de PME soutiennent aussi la création de coopératives.

Les groupes de DÉC participent à une vaste gamme d'activités portant sur le perfectionnement individuel, l'éducation et la formation, la création d'entreprises, d'emplois et de débouchés économiques ainsi que la participation et la planification communautaires.

ACTIVITÉS PRINCIPALES	
Renforcement des capacités communautaires	186
Éducation du public sur le DÉC	48
Développement organisationnel	44
Centre de ressources	35
Planification communautaire	26
Planification de projet	26
Technologies de l'information (sites d'accès communautaire et solutions de bases de connaissances communautaires)	7
Capital humain	141
Formation sur la production de revenus	128
Connaissances élémentaires	13
Création d'entreprises	131
Création de petites et moyennes entreprises	58
Création d'entreprises sociales	31
Création de coopératives	30
Création d'entreprises exploitées par les résidents	12
Promotion de la coopération et du partenariat	81
Mobilisation et réseautage	31
Promotion et défense des intérêts	24
Collaboration	15
Partenariat	11
Accès au capital	77
Développement sectoriel spécifique	66
Développement touristique	28
Logement à prix abordable	19
Développement industriel	8
Développement agricole et agro-alimentaire	7
Commercialisation régionale pour attirer les entreprises extérieures	2
Garde d'enfants	2
Recherche	65
Autres	40
Participation aux activités des coopératives en tant que stratégie de génération de la richesse locale et/ou d'inclusion sociale	9
Programmes jeunesse	9
Stratégies d'approvisionnement (promotion de la consommation locale et/ou des biens collectifs/environnementaux)	10
Production de biens (par ex. une coopérative fabriquant des sacs ou une coopérative d'aliments organiques)	8
Comptes de perfectionnement individuel (programme pilote du gouvernement fédéral)	4

² CCSD *Funding Matters*, Chapitre. 4, p. 67.

Tableau 4 : Activités de DÉC selon la fréquence

Le tableau 4 présente dans leur ordre de fréquence les activités mentionnées par nos répondants. L'activité la plus commune est le renforcement des capacités communautaires, suivie du développement du capital humain, de la création d'entreprise, de la promotion de la coopération et de l'accès au capital. Les réponses complètes sont publiées dans notre répertoire en ligne de DÉC à l'adresse suivante : www.ccednet-rcdec.ca.

D'après les réponses des groupes de DÉC, tandis que les secteurs d'activité varient selon les conditions locales, un groupe central d'activités de DÉC émerge au Canada, lequel est axé sur le développement du capital humain, la création d'entreprises ainsi que la mobilisation et la planification communautaires. Nous trouvons également des groupes qui participent à des activités de DÉC comme complément à leur mandat. Les groupes de logement à prix abordable, de services à l'enfance et aux familles, de santé communautaire, de même que les groupes culturels et environnementaux participent tous au DÉC comme complément à leurs activités principales.

Les résultats de l'enquête révèlent également un engagement important des groupes de DÉC pour ce qui est de répondre aux priorités dans les secteurs clés de leurs collectivités, par exemple le tourisme, l'agriculture, le logement et les technologies de l'information.

2.6 Types d'organismes de DÉC

Les ODÉC offrant des services aux résidents locaux représentaient 68 p. cent des répondants à l'enquête. Selon les résultats, nous avons défini quatre catégories de groupes de DÉC. Trente-cinq (35) p. cent de ces groupes intègrent le DÉC à une gamme de services visant à répondre aux besoins d'un groupe particulier dans la collectivité, par exemple un organisme de formation et d'emploi offrant des services et de l'assistance aux personnes sans emploi. La deuxième catégorie d'organismes les plus communs (22 p. cent) regroupait les ODÉC remplissant une fonction unique auprès d'un groupe unique, par exemple les groupes d'entraide et les coopératives d'habitation qui

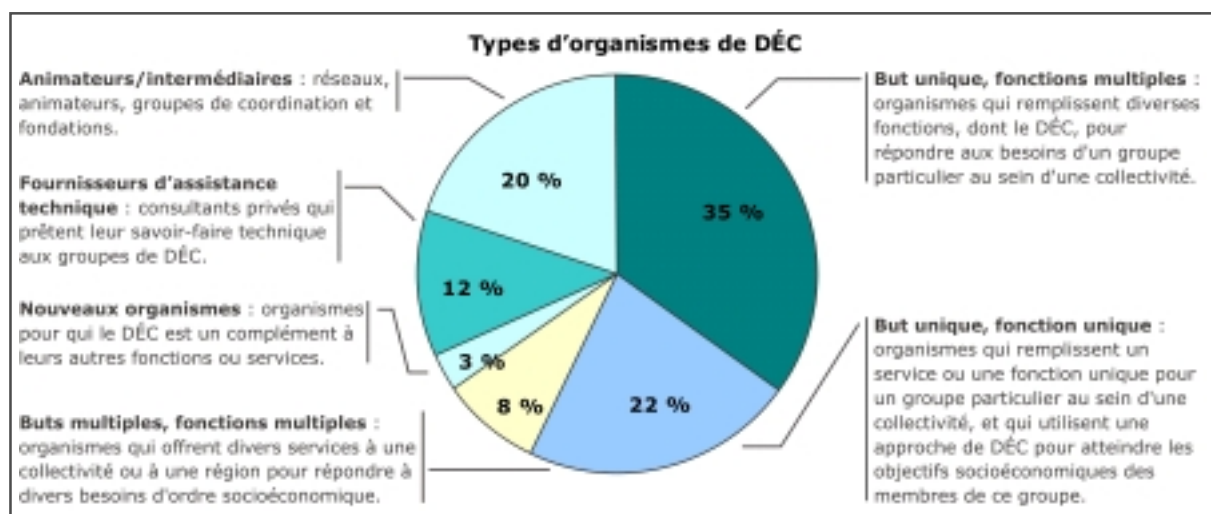


Figure 5 : Types d'organismes de DÉC

intègrent le DÉC à leurs activités. Les groupes de DÉC offrant des services aux résidants d'une collectivité particulière et ayant adopté le DÉC comme principe organisationnel représentaient une minorité (8 p. cent). Enfin, un petit groupe de répondants viennent tout juste d'intégrer le DÉC (3 p. cent) comme un complément à leurs services et mandats principaux.

En outre, 20 p. cent des répondants ont été définis comme des animateurs ou des intermédiaires, notamment les réseaux, les groupes de coordination et les intermédiaires régionaux; 12 p. cent d'entre eux étaient des fournisseurs d'assistance technique. Les intermédiaires, les experts-conseils et les animateurs pourraient avoir été surreprésentés dans notre échantillon. Si leur nom avait été ajouté dans notre répertoire des groupes de DÉC, ces types de répondants auraient sans doute été plus portés à participer à l'enquête.

La figure 5 présente la description des répondants à l'enquête.

Ces résultats indiquent une augmentation du nombre d'ODÉC offrant des services à une collectivité locale donnée en s'appuyant sur les principes du DÉC pour créer des approches plus intégrées et adaptées aux besoins sociaux et économiques de ladite collectivité. Des études futures seront effectuées pour préciser la description des types d'organismes de DÉC.

3. ENVERGURE DU SECTEUR DU DÉC

3.1 Employés et bénévoles

La majorité des répondants à l'enquête, soit 273 sur 294, ont mentionné le nombre d'employés à leur service. Nous leur avons demandé combien d'équivalents à temps plein (ÉTP) ils employaient, et combien de bénévoles et de membres du conseil participaient à leurs activités.

Au total, 5 143 employés travaillent pour le compte des organismes répondants, pour une moyenne de 18 employés par répondant. Cependant, ce pourcentage pourrait être surévalué pour le secteur global. Vingt et un (21) organismes n'ont pas répondu à la question : ils pourraient ne pas avoir d'employés, ou encore faire partie de très grands organismes dont le mandat n'est qu'en partie orienté vers le soutien du DÉC. Le Centre de santé communautaire du centre-ville (Centretown Community Health Centre) et la Caisse populaire de Saskatoon sont de bons exemples de grands organismes au sein desquels un service disposant des ressources nécessaires a le mandat de soutenir le DÉC.

La figure 6 illustre de façon plus précise les niveaux de dotation en personnel des groupes de DÉC ayant participé à l'enquête. La plupart des organismes de DÉC, soit 77 p. cent, ont 10 employés ou moins, et plus de la moitié, soit 57 p. cent, moins de 6. Ces résultats reflètent clairement les questions soulevées lors des consultations du RCDÉC sur la capacité du DÉC et des ODÉC.

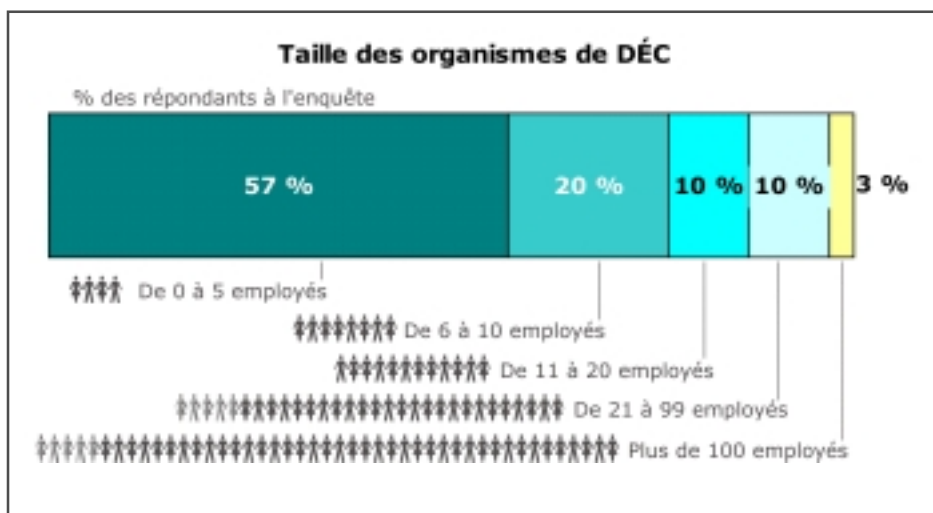


Figure 6 : Taille des organismes de DÉC

Le tableau 5 illustre le nombre moyen d'équivalents à plein temps (ÉTP) par répondant selon la région, une fois exclus les organismes ayant 100 employés et plus.

La figure 7 illustre le nombre total d'employés, d'ÉTP, d'entrepreneurs, de bénévoles et de membres du conseil selon qu'ils se trouvent dans une région urbaine ou rurale.

C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique	Nord
7,3	10,5	6	6,4	6	15,2

Tableau 5 : Nombre moyen d'ÉTP selon la région

En comparant les données relatives au nombre d'employés et d'ÉTP, il ressort que les ODÉC ayant participé à l'enquête emploient du personnel à temps partiel. Pour chaque ÉTP, il y a 5 employés. Les résultats de l'enquête font également

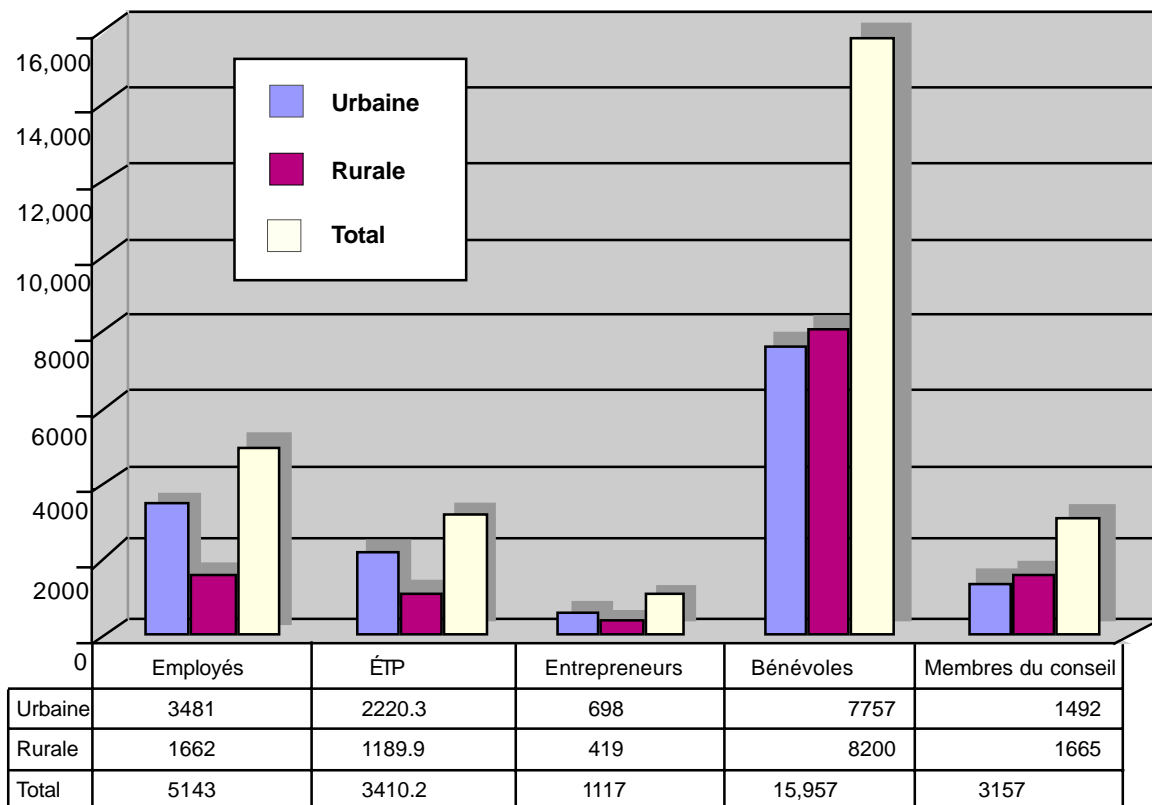


Figure 7 : Nombre total d'employés dans les zones urbaines et rurales

ressortir le rôle important que les groupes de DÉC jouent dans la mobilisation des citoyens et la participation des bénévoles à l'essor de leur collectivité. Le rapport d'ÉTP aux bénévoles est de 5 : 6. Enfin, les groupes de DÉC sondés reçoivent l'appui de 19 000 bénévoles et emploient 3 410 ÉTP.

La figure 8 compare le nombre d'employés par rapport au nombre de bénévoles selon la région. Le nombre de bénévoles est particulièrement élevé dans les Prairies et au Québec.

3.2 Montants et sources de revenus

Nous avons demandé aux répondants de préciser la taille de leur budget et leurs sources de revenus. Trois réponses ont été exclues de l'analyse, car elles ne précisaient pas, dans le cadre d'un budget global large, l'attribution de ressources financières spécifiques aux activités de DÉC. Par exemple, une coopérative d'épargne et de crédit qui affichait des éléments d'actif et des revenus élevés non rattachés spécifiquement à des activités ou à des investissements en DÉC n'a pas précisé la proportion des ressources attribuées au DÉC. Des 291 sondages restants, 212 (73 p. cent) ont fourni des renseignements financiers complets.

La figure 9 illustre les sources de revenus de nos répondants.

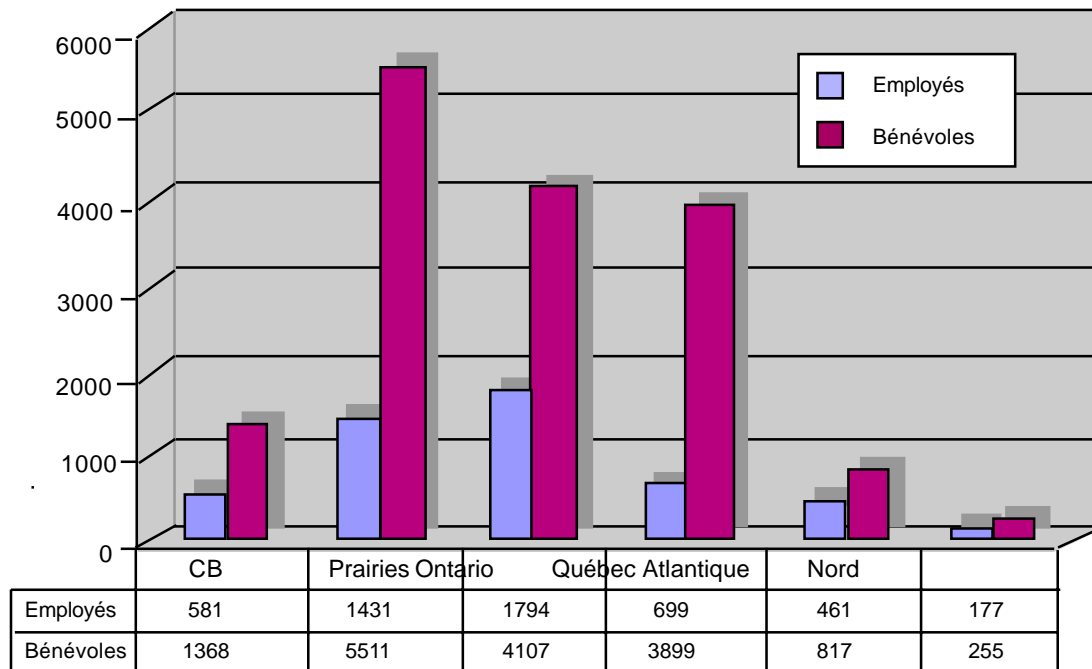


Figure 8 : Nombre d'employés par rapport au nombre de bénévoles selon la région

D'après les résultats de l'enquête, les revenus les plus importants proviennent du gouvernement fédéral dans une proportion de 36 p. cent. Dix-huit (18) p. cent proviennent des gouvernements provinciaux, 14 p. cent de chiffres d'affaires bruts, et 18 p. cent de subventions et dons non gouvernementaux. L'effet multiplicateur des investissements du gouvernement est très élevé : pour chaque dollar investi par celui-ci, près d'un dollar est investi par des organismes non gouvernementaux. Voilà des chiffres impressionnants, compte tenu de la nature des activités de la plupart de ces organismes, qui travaillent au sein et auprès de collectivités et populations marginalisées. Bien sûr, ces données ne reflètent pas les effets de l'évitement des coûts – emplois et revenus générés par les activités de DÉC –, lesquels ajoutent à la contribution réelle du DÉC dans l'économie. D'autres ressources seront nécessaires pour approfondir ces résultats. Toutefois, même si cette information budgétaire est limitée, elle met en relief la nature dynamique du secteur et sa capacité de produire de l'investissement.

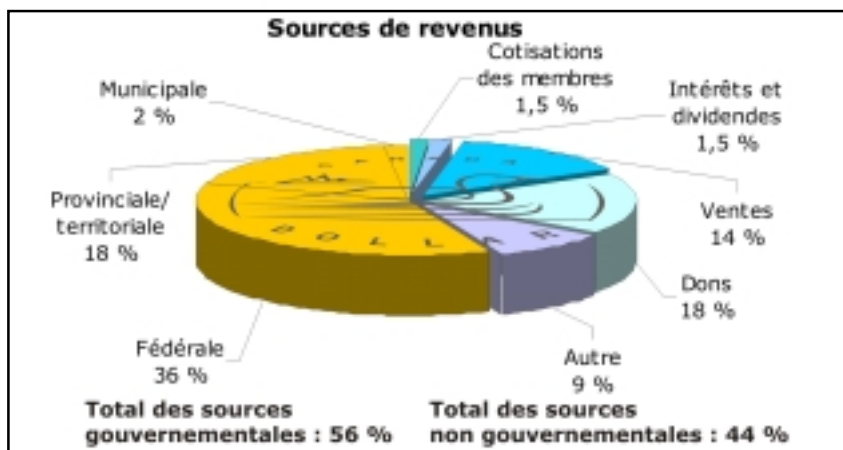


Figure 9 : Sources de revenus provenant des activités de DÉC

	Zones rurales		Zones urbaines		Nord		National	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Revenu total	47 051 561		134 161 881		13 277 454		194 490 896	
Source gouvernementale	36 948 595	79	62 665 402	47	9 709 000	73	109 322 997	56
Fédérale	24 709 845	53	36 602 382	27	8 623 000	65	69 935 227	36
Provinciale/territoriale	10 844 372	23	23 883 788	18	1 085 000	8	35 813 160	18
Municipale	1 394 378	3	2 179 232	2	1 000	0	3 574 610	2
Source non gouvernementale	10 102 966	21	71 496 479	53	3 568 454	27	85 167 899	44
Ventes brutes	4 159 575	9	20 591 813	15	1 741 847	13	26 493 235	14
Vente d'immobilisations	174 995	-	0	0	0		174 995	-
Cotisations des membres	104 016	0	1 174 449	1	14 000		1 292 465	1
Parts des membres	26 653	-	763 100	1	6 000		795 753	-
Prêts	278 528	1	179 000	0	100 000	1	557 528	0
Revenus nets de location	403 308	1	490 043	-	48 000		941 351	-
Vente de parts d'investissement	183 154	-	0	0	0		183 154	0
Intérêts et dividendes	999 087	2	1 060 034	1	22 500		2 081 621	1
Dons de particuliers et subventions de base	735 261	2	23 092 138	17	11 000		23 838 399	12
Autres	1 874 849	4	14 255 695	11	1 382 507	10	17 513 051	9
Dons de produits et services	1 163 540	2	9 890 207	7	242 600	2	11 296 347	6

Tableau 6 : Revenus totaux et pourcentage selon la source et l'emplacement

Source gouvernementale	
Fédérale	54,7
Provinciale/territoriale	56,6
Municipale	23,1
Source non gouvernementale	
Chiffre d'affaires brut	50
Vente d'immobilisations	,5
Cotisations des membres	17,9
Parts des membres	4,7
Prêts	4,7
Loyers nets	12,3
Vente de parts d'investissement	,5
Intérêts	21,7
Dons de particuliers et subventions de base	40,6
Autre	28,8
Dons de produits et services	23,1

Tableau 7 : Pourcentage des répondants ayant précisé un revenu pour chaque source

Le tableau 6 présente les montants de revenus totaux selon la source et l'emplacement (zone urbaine ou rurale, Nord).

D'après les résultats de l'enquête, les revenus produits par les organismes de DÉC sondés ont atteint près de 194,5 millions de dollars lors de l'année fiscale 2001. Cinquante-six (56) p. cent de tous les revenus proviennent de sources gouvernementales. Toutefois, cette proportion diffère selon la région. Ainsi, dans les zones urbaines, 47 p. cent des revenus proviennent de sources gouvernementales, par rapport à 79 p. cent dans les zones rurales, et à 73 p. cent dans les régions du Nord. De même, les ventes brutes et les dons atteignent des proportions beaucoup plus élevées dans les zones urbaines que dans les zones rurales et nordiques, où les

	Revenu moyen (\$)	Revenu total (\$)
Atlantique		
Zones rurales	386 571,12	6 571 709
Zones urbaines	211 414,29	1 479 900
Total	335 483,71	8 051 609
C.-B.		
Zones rurales	578 172,10	16 766 991
Zones urbaines	766 440,00	11 496 600
Total	642 354,34	28 263 591
Nord		
Total	1 475 272,67	13 277 454
Ontario		
Zones rurales	886 264,21	12 407 699
Zones urbaines	1 150 975,17	41 435 106
Total	1 076 856,10	53 842 805
Québec		
Zones rurales	386 573,56	6 185 177
Zones urbaines	931 096,13	22 346 307
Total	713 287,10	28 531 484
Prairies		
Zones rurales	365 713,21	5 119 985
Zones urbaines	1 851 740,90	57 403 968
Total	1 389 421,18	62 523 953

Tableau 8 : Revenu annuel moyen en 2001 selon la région

moins que celui du gouvernement fédéral relativement au montant et au pourcentage de revenus. En outre, près d'un quart des répondants ont précisé une source de revenus provenant du gouvernement municipal. Enfin, la moitié des organismes sondés ont indiqué une source de revenus découlant du produit des ventes.

Le revenu annuel moyen par répondant est de 917 409 \$. Les groupes établis dans les zones urbaines ont un revenu moyen plus élevé (1 187 273 \$) que celui des groupes ruraux (522 795 \$).

En utilisant le revenu moyen comme mesure, le classement par ordre d'importance d'organisme est le plus élevé dans le Nord, suivi des Prairies, du Québec, de la C.-B. et de la région de l'Atlantique.

revenus et les assiettes fiscales sont relativement moindres.

Il était important de séparer les réponses des régions du Nord de celles des zones urbaines et rurales pour comprendre les conditions particulières des organismes de DÉC dans les territoires du Nord, où le financement dépend plus étroitement des transferts fédéraux. Dans les trois catégories, les ventes brutes et les autres revenus représentent des sources de revenus importantes pour les organismes de DÉC. Notons qu'une analyse plus poussée des types de revenus inclus dans la catégorie « Autres » est nécessaire. Enfin, le soutien des donateurs et des fondations est plus important dans les organismes de DÉC situés dans des zones urbaines.

En examinant les réponses relatives aux différentes sources de revenus, il ressort que le soutien des gouvernements fédéral et provinciaux représente la source de financement la plus commune (près de 57 p. cent). Le financement accordé aux ODÉC par les gouvernements provinciaux et territoriaux est le plus important pour ce qui est de la disponibilité, même s'il est

4. OBSTACLES AU DÉC

4.1 Obstacles sur le plan national

Dans le cadre de notre enquête, nous avons demandé aux groupes de DÉC d'énumérer les trois principaux obstacles à la réussite du DÉC dans leur collectivité. Parmi les réponses données, nous trouvons des obstacles législatifs spécifiques et des obstacles politiques liés à la capacité organisationnelle, ainsi que les conséquences de changements économiques rapides sur le moral des collectivités. Au total, nous avons reçu, regroupé et classé 633 réponses (voir figure 10 ci-dessous).

Comme l'indique la figure ci-dessus, 40 p. cent des réponses avaient trait au manque de soutien gouvernemental. Trois thèmes principaux ont émergé, soit le manque de financement du DÉC par les gouvernements, le manque de politiques gouvernementales sur le DÉC et les conséquences d'un manque de financement sur les ressources humaines des organismes.

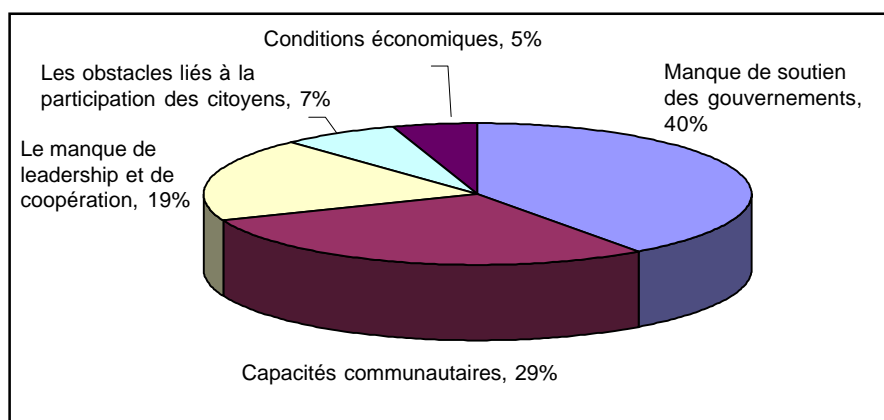


Figure 10 : Obstacles au DÉC

Par ailleurs, 29 p. cent des répondants ont signalé un manque de renforcement des capacités communautaires, c'est-à-dire un manque de connaissances en DÉC, de capacité organisationnelle et de capital d'investissement local pour les ODÉC.

Les réponses liées au manque de leadership et de coopération (19 p. cent) varient beaucoup. Outre le manque de leadership et de coopération, les répondants ont également signalé des obstacles comportementaux, un manque de confiance entre les membres des collectivités et la résistance au changement.

Sept p. cent des répondants ont souligné les obstacles liés à la participation des citoyens. L'exclusion systémique de membres particuliers de la société a été mentionnée, ainsi que la santé et les compétences des membres des collectivités, le moral faible et l'apathie, et l'épuisement professionnel des bénévoles.

Les conditions économiques, et plus précisément les conséquences d'un déclin économique rapide, ont été soulignées par 5 p. cent des répondants. Le DÉC est souvent perçu comme une réponse au déclin économique rapide et, à plus long terme, comme une façon d'atténuer les chocs économiques. Cependant, les répondants ont indiqué des problèmes importants, dont l'exportation des matières, l'émigration et le manque d'espoir par rapport au redressement de l'économie.

4.1.1 Manque de soutien des gouvernements

Fonds insuffisants

Dans toutes les régions sondées, le même problème est ressorti : le manque de ressources financières pour atteindre les objectifs fixés. Parmi les obstacles majeurs au développement des ODÉC, nous trouvons les fonds limités, l'accès difficile au financement et les exigences rigides à court terme qui y sont liées. Les réponses suivantes, provenant des zones urbaines du Québec et de l'Ontario, illustrent bien cette situation.

« Nous disposons de fonds très limités. Il est très difficile pour les groupes de DÉC autonomes d'accéder à du financement de base à long terme, tant de sources gouvernementales que privées. »

« Nous manquons de ressources financières pour répondre à toutes les demandes. Par exemple, nous lancerons cette année un programme d'entrepreneuriat à l'intention des jeunes de 18 à 30 ans, pour lequel seulement 20 places seront disponibles, alors que le nombre d'inscriptions sera 10 fois plus élevé. Les collectivités rurales que nous desservons font face à de nombreux obstacles et ont besoin de ressources et d'un soutien pour renforcer leurs capacités. Le besoin de soutien du DÉC se fait particulièrement ressentir dans les collectivités rurales. »

Ce manque général de fonds entrave la réalisation des projets à court et à long terme. À court terme, les répondants ont défini comme un obstacle au DÉC le délai entre la soumission et l'acceptation des propositions de financement, comme le témoigne cette réponse provenant d'une région rurale de l'Ontario.

« Les délais dans l'approbation des demandes de financement constituent un obstacle important au DÉC. Souvent, les requérants doivent respecter un échéancier serré pour soumettre leur demande, puis peuvent attendre des mois avant que celle-ci soit approuvée. L'organisme et les bénéficiaires potentiels du programme ou des services perdent ainsi un temps précieux. En outre, les organismes de financement exigent souvent des requérants qu'ils exécutent leurs activités à l'intérieur d'une courte période, c'est-à-dire avant la fin de l'année fiscale. »

L'une des conséquences à court terme d'un financement inadéquat est que les organismes établissent souvent leurs programmes selon les exigences du bailleur de fonds plutôt que selon les besoins de leurs collectivités, comme le souligne un répondant d'une zone rurale des Prairies.

« On observe une tendance à orienter les programmes ou projets en fonction du financement disponible plutôt que de trouver du financement pour des programmes ou projets spécifiques. »

À long terme, l'obstacle le plus important est le manque de financement stable et à long terme

destiné aux activités de DÉC, comme l'indiquent les réponses suivantes provenant des zones urbaines du Québec et de l'Atlantique et des zones rurales de la Colombie-Britannique et de l'Ontario.

« Nous n'obtenons pas de fonds suffisants pour réaliser notre mission, nous n'avons aucun financement stable et nous devons effectuer plusieurs contrats pour nous autofinancer. »

« Le financement des activités liées à l'organisation et à l'exploitation des organismes de DÉC est insuffisant. Le problème ne réside pas du côté du financement des projets individuels, mais plutôt des activités quotidiennes. »

« Le financement de base offert aux organismes est insuffisant, ce qui fait en sorte que ces derniers manquent de temps et ne sont pas en mesure de tirer parti des occasions qui se présentent à eux pour entreprendre des projets spécifiques à long terme. »

« Le financement des organismes prestataires de programmes constitue un obstacle important au DÉC. Souvent, les budgets sont approuvés pour une année ou moins. Un financement à long terme assurerait une meilleure planification et ferait en sorte que les bénéficiaires des services se sentent plus en confiance. »

En résumé, les organismes ont du mal à atteindre leurs objectifs en raison d'un manque de financement. Il est plus facile d'obtenir du financement pour l'exécution de projets individuels, mais sans fonds de soutien, les organismes ne sont pas en mesure de remplir leurs mandats.

Obstacles politiques et bureaucratiques

Un grand nombre de répondants ont fait mention d'un faible soutien gouvernemental comme obstacle à la réussite du DÉC. Différents problèmes ont été signalés, dont le chevauchement des services au sein des ministères, l'utilisation inefficace des fonds disponibles et les conséquences de la prise de décision descendante sur la qualité du DÉC. Voici quelques exemples d'obstacles politiques et bureaucratiques au DÉC, cités par des répondants provenant des zones urbaines et rurales des Prairies et des zones urbaines de l'Ontario et de la Colombie-Britannique.

« Le financement public du DÉC est insuffisant. Les organismes doivent faire preuve de créativité pour trouver du financement. »

« Le financement limité et descendant du gouvernement fédéral constitue un important obstacle au DÉC. La plupart des ministères fédéraux mettent toutes les régions – urbaines et rurales, grandes et petites – dans le même panier. Ainsi, les programmes qu'ils lancent sont très rigides et ne répondent pas aux besoins particuliers des différentes collectivités du pays. »

« L'investissement des secteurs privé et public dans le renforcement communautaire est insuffisant. »

« Les gouvernements ne fournissent pas suffisamment de ressources pour la création de

débouchés en DÉC. »

Fonds limités et conséquences sur les ressources humaines

Un manque de ressources spécialisées permanentes au sein des organismes de DÉC est la conséquence logique du manque de financement à long terme. Les répondants de toutes les régions ont fait état des conséquences qu'avaient sur leur organisme le manque et l'instabilité des ressources humaines. Les réponses suivantes, provenant des zones urbaines et rurales du Québec et de l'Ontario et des zones urbaines de Colombie-Britannique, illustrent bien cette situation.

« En raison du financement précaire des activités de DÉC, nous ne sommes pas en mesure de rivaliser avec les autres employeurs pour obtenir les ressources humaines dont nous avons besoin et offrir des conditions de travail et des salaires plus intéressants et valorisants que les leurs. »

« Par manque de budget, nos ressources humaines sont insuffisantes. »

« Nous n'avons pas accès à du financement à long terme qui nous permettrait de garder les jeunes ressources talentueuses qui nous quittent pour un emploi plus stable et rémunérateur (ex. dans le secteur public ou privé) grâce auquel ils pourront rembourser leur prêt étudiant plus rapidement. »

« Nous avons besoin de ressources humaines qui possèdent des connaissances et des compétences en DÉC pour soutenir de façon permanente le démarrage et l'ensemble du processus. »

« L'accès au financement est limité. De nombreuses activités et mesures sont entreprises par des bénévoles et/ou des organismes sans but lucratif ne disposant pas des ressources humaines adéquates. Trop souvent, le financement est insuffisant, voire inexistant pour embaucher du personnel rémunéré. »

« Les ressources humaines constituent un problème important. Les membres du conseil et les bénévoles sont très actifs dans la collectivité. Leurs propres familles, organismes, etc. sont aux prises avec des difficultés financières. Tous participent, mais disposent de ressources limitées. »

Dans les zones rurales de l'Atlantique, les répondants ont divisé le problème des ressources humaines en éléments concrets :

- absence de financement de base pour les salaires des animateurs;
- épuisement professionnel des praticiens en raison d'un manque de fonds continu;
- épuisement professionnel des bénévoles;
- pas de structure organisationnelle rémunérée et pas de compétences pour remplir ce mandat;

-
- manque de ressources et de fonds pour embaucher des experts en planification
 - communautaire.

En résumé, sans ressources financières adéquates, les organismes de DÉC ne peuvent offrir un environnement de travail satisfaisant qui inciterait les employés à demeurer en poste assez longtemps pour créer un changement durable dans leur collectivité.

4.1.2 Capacité communautaire

Manque de compétences en DÉC

Parmi les autres obstacles signalés par les répondants, on trouve le manque de connaissances, de compétences et d'investissements locaux en DÉC. Ces obstacles ont été exprimés en termes de besoins : besoin de plus de connaissances et de compétences et besoin de sensibiliser davantage le grand public.

Bon nombre de répondants ont souligné le manque de compétences et d'expérience parmi les membres, lesquelles permettraient à leur organisme d'entreprendre plus de projets de grande envergure. Voici quelques commentaires provenant des zones urbaines et rurales du Québec et des zones urbaines des Prairies et de l'Ontario.

« Il est nécessaire que les entreprises puissent gérer collectivement nos organismes (gouvernance). Nous devons sortir de la logique des subventions. Pour introduire dans notre pratique des techniques de gestion empruntées au secteur privé, nous devons traduire celles-ci en des termes propres au DÉC (pour le bien commun). Nous devons tirer parti de l'expérience et des compétences acquises dans le cadre des activités de DÉC. »

« Il n'existe pas assez de programmes qui soutiennent le renforcement des capacités des conseils d'administration. »

« Il est nécessaire que les collectivités se regroupent pour établir une vision et des stratégies et pour renforcer leurs capacités. »

« Nous manquons de ressources professionnelles spécialisées en DÉC, particulièrement pour ce qui est du volet gestion. »

« Manque d'expérience en DÉC, manque de ressources et de techniques de mobilisation, manque de participation des gouvernements, manque de ressources spécialisées en DÉC. »

« Trop souvent, les organismes de DÉC ne connaissent pas la capacité des établissements financiers à soutenir leurs besoins financiers à court, moyen et long termes. »

« Il importe d'améliorer la qualité des plans et stratégies d'affaires. »

« Les efforts de DÉC ne sont pas suffisamment élaborés. Les organismes de DÉC devraient

être gérés comme des entreprises (à la différence qu'ils sont sans but lucratif) pour ce qui est de la planification des activités, des résultats visés et de l'évaluation. »

« En raison du manque de planification stratégique, la collectivité est réticente à aller de l'avant et à réfléchir de façon prospective à des objectifs, des échéanciers et des évaluations. »

Pour pallier ce manque de compétences, il faudra bien plus que des ressources financières. Des possibilités de croissance dans le secteur – expérience, jumelage, formation technique, etc. – sont nécessaires pour les personnes souhaitant poursuivre une carrière en DÉC. De même, les collectivités souhaitant constituer des organismes de DÉC doivent pouvoir accéder aux outils requis pour y parvenir – outils de création de consensus, de coopération, etc. Tous ces éléments sont essentiels à la réussite du DÉC.

Manque de connaissances en DÉC

Il importe de sensibiliser les collectivités, les bailleurs de fonds et les gouvernements au DÉC. De nombreuses réponses ont d'ailleurs souligné l'importance de sensibiliser le grand public au DÉC, comme les suivantes, provenant des régions du Nord, des zones urbaines et rurales du Québec et des zones urbaines des Prairies.

« Tout est question de VISION. Trop souvent, le DÉC est perçu comme un projet, et non comme une réponse intégrée et polyvalente à la condition d'une collectivité. »

« Il importe de définir plus clairement en quoi consiste le DÉC, tant auprès du grand public que des intervenants dans le secteur. »

« Les objectifs du DÉC sont mal compris, particulièrement sur le plan de la création de petites entreprises. »

« Les gens confondent souvent le DÉC avec l'économie sociale. Répétons-le, DÉC va bien plus loin que l'économie sociale. »

« Le développement économique communautaire est méconnu et mal compris. Cet état de chose ne favorise pas la création et le lancement d'initiatives. »

« L'ignorance demeure un problème important : les gens sont mal informés sur le DÉC, ce qui rend leur mobilisation difficile. »

« Manque de sensibilisation dans la sphère publique sur les avantages économiques, culturels et sociaux du DÉC, notamment en matière de coopératives de travailleurs. »

« De façon générale, la nature du DÉC (long terme, durable, communautaire) est mal comprise. De nombreuses personnes confondent le DÉC avec une activité caritative. »

« Aucune information ou étude sur les avantages directs et indirects pour la collectivité élargie

ou la société n'émane du modèle coopératif. »

« En Alberta, le plus grand obstacle est un manque de connaissances relatives au DÉC et au rôle que ce dernier peut jouer dans la planification communautaire. Un grand nombre d'ODÉC adoptent encore des pratiques de développement économique traditionnelles, ce qui nécessite de grosses sommes d'argent qui ne sont pas disponibles. »

De nombreuses réponses ont souligné un manque de sensibilisation au DÉC des bailleurs de fonds et des décideurs, comme l'illustrent les exemples ci-dessous provenant des zones rurales des Prairies et des zones urbaines de l'Ontario.

« Le secteur financier ne comprend pas les besoins des petites entreprises de DÉC. »

« Les bailleurs de fonds ne comprennent pas bien les notions de progrès et de réussite en DÉC. »

Les répondants ont également souligné la nécessité de sensibiliser les membres des organismes de DÉC au potentiel du DÉC, particulièrement en termes d'exemples de réussite. Les réponses suivantes des zones urbaines du Québec, de l'Ontario et de l'Atlantique, et des zones urbaines et rurales de la Colombie-Britannique illustrent bien ce point de vue.

« Trop de modèles mythiques circulent. Qu'en est-il des histoires de réussite réelles? Comment ces réussites ont-elles été rendues possibles et comment ont-elles été gérées? »

« Il n'y a pas suffisamment de modèles pour promouvoir le DÉC dans la région. »

« Histoires de réussite : partage d'information, évaluation et analyse complètes de la théorie et de la pratique. »

« Pourquoi ne pas examiner les facteurs qui contribuent à la réussite du DÉC? L'obstacle le plus important entravant la réussite du DÉC (et des coopératives) est le manque d'information sur l'utilisation des processus et des modèles dans les programmes communautaires, organisationnels et gouvernementaux de développement et de soutien des collectivités. Les gens ont soif d'exemples de réussite. »

« Il n'y a pas suffisamment d'information sur les exemples d'entreprises sociales, de structures d'entreprise et de gouvernance et de sources de capitaux propres. »

« Nous manquons d'exemples concrets d'histoires de réussite auxquelles les praticiens potentiels pourraient s'identifier. »

Enfin, outre le besoin de nouvelles connaissances et théories en DÉC (c.-à-d. ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas), les répondants ont souligné la nécessité pour les praticiens de mettre en application et de transmettre les connaissances en DÉC à l'échelon local, comme en témoignent

les exemples suivants provenant des zones urbaines des Prairies et de la Colombie-Britannique.

« Le secteur est incapable de communiquer les concepts clairement. »

« Manque de compréhension de la part des gouvernements locaux et des administrations locales indiennes sur la nature du DÉC et son impact sur les collectivités des Îles. Comment inciter les membres d'une collectivité à participer? Qu'est-ce que le leadership et quelle est son importance pour apporter des changements positifs? »

« Les organismes de DÉC ont des systèmes de documentation inadéquats. Ils ne sont donc pas en mesure de promouvoir correctement les résultats du DÉC. »

« Il n'y a pas suffisamment d'outils d'évaluation adaptés aux projets communautaires (efficacité économique vs besoins sociaux). »

Manque d'investissements locaux en DÉC

Le manque d'investissements locaux en DÉC fait également partie des obstacles cités par les répondants, comme en témoignent les exemples suivants des zones rurales de la Colombie-Britannique et de l'Atlantique et des zones urbaines du Québec.

« Les organismes prêteurs ne voudront pas prêter aux collectivités rurales. »

« Besoin de ressources financières au niveau local : nous n'avons pas de riches bienfaiteurs ici. »

« Besoin d'une mise de fonds initiale pour le démarrage de projets. Il est nécessaire que les organismes locaux puissent accéder à du financement non aligné sur les exigences des commanditaires des secteurs public ou privé, et que les initiatives d'économie sociale ou les projets de solidarité puissent bénéficier d'un capital de risque sans condition. »

Les répondants ont également exprimé de la frustration en ce qui a trait au manque d'investissement dans les solutions économiques non traditionnelles, comme en témoignent les propos d'un groupe de DÉC d'une région urbaine des Prairies.

« Il n'y a pas de financement soutenu en DÉC. Il est nécessaire que les gouvernements, les fondations et le secteur privé s'allient pour créer un fonds de DÉC qui sera dirigé par la collectivité. »

« Manque de ressources. Investissement insuffisant dans les solutions économiques et la formation non traditionnelles. »

4.1.3 Manque de leadership et de collaboration

De nombreux répondants ont souligné l'importance du leadership et de la collaboration au niveau local. Pour que le DÉC connaisse du succès, la collectivité doit faire preuve de leadership et assurer la création de partenariats efficaces. Les propos ci-dessous, provenant d'organismes des quatre coins du pays, illustrent bien cette situation.

« Il est nécessaire de solidifier les réseaux entre les collectivités, les organismes gouvernementaux et les groupes de développement. »

« Le personnel manque de dynamisme. Il faudrait ramener dans nos collectivités les membres des bandes qui ont travaillé au sein d'entreprises canadiennes ou du secteur public. Ces membres devraient également partager une vision commune des besoins de la bande. Il faut aussi éviter les « nominations politiques » au sein des divisions clés. »

« Ce qui manque actuellement, c'est une volonté politique de créer des débouchés, de soutenir le développement communautaire et de promouvoir l'avancement de la société civile. »

« Il n'y a pas assez de leaders bénévoles, ou autrement dit de « bougies d'allumage », qui jouent un rôle de catalyseur pour la participation des autres membres de la collectivité au DÉC. »

« Comme notre population est divisée en deux territoires de compétence gouvernementaux locaux, il est difficile de réaliser une volonté politique unifiée. »

« Notre plus grand obstacle au DÉC est notre difficulté à réunir les trois collectivités principales de notre région pour qu'elles puissent travailler ensemble à l'élaboration d'un plan de développement économique régional. Comme nous sommes situés dans une région nordique, il est tout à notre avantage de faire du réseautage avec les différentes collectivités et de travailler en équipe pour notre développement économique. »

« Il est nécessaire d'établir une planification communautaire homogène axée sur les ressources internes plutôt que sur des solutions d'investissement lourdes qui dépendent d'une industrie unique. »

« Le fait de penser qu'il existe *une* solution magique à tous les problèmes et le manque de confiance de la part des chefs des gouvernements locaux envers une approche progressive de renforcement des capacités dans le cadre du développement économique constituent des obstacles importants au DÉC. »

« Il est difficile de définir une cause commune aux organismes sur le terrain pour que ceux-ci puissent travailler ensemble à la défense des intérêts, à la recherche de financement ou à l'éducation en DÉC. Pensons aux sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), à l'EDABC, aux organismes de développement communautaire, aux centres de femmes et à

tous les organismes œuvrant en DÉC. Évidemment, quelques importantes exceptions démontrent qu'il est possible de créer des partenariats durables et efficaces. »

« Il importe de mettre en place une stratégie communautaire ou régionale qui permettra à tous les organismes de travailler ensemble pour le bien de la collectivité globale plutôt que de s'appuyer sur des structures traditionnelles lourdes. »

« Le regroupement de ressources, le respect mutuel entre les collectivités et praticiens de DÉC francophones, anglophones et autochtones, et le renforcement des capacités de DÉC d'un océan à l'autre, dans le respect des éléments du DÉC, sont autant de besoins actuels en DÉC. »

« Le manque d'un leadership fort et prospectif pour guider les collectivités constitue le principal obstacle à l'économie locale. Sans l'appui de conseillers chevronnés qui comprennent les forces du changement dans notre monde environnant et qui savent comment nous aider à mieux nous positionner, nous ne sommes pas en mesure de saisir les débouchés économiques qui s'offrent à nous. »

4.1.4 Obstacles liés à la participation des citoyens

Les répondants à l'enquête ont cité différents exemples d'obstacles liés à la participation des citoyens. En voici quelques-uns.

« Les membres de la collectivité manquent de dynamisme. Souvent, ils croient que leur opinion ne compte pas ou qu'ils ne peuvent à eux seuls avoir une influence sur les événements. Par conséquent, ils ne participent pas au DÉC dans leur région. »

« Les dépendances (par ex. la télévision, l'alcool) empêchent les gens de participer activement au développement de leur collectivité. »

« La population générale manque de dynamisme : on croit que si un problème survient ou si un défi se présente quelqu'un d'autre s'en occupera, et que tout changement ne devrait pas avoir d'incidence sur le statu quo. »

« La majorité de nos clients ne répondent pas aux exigences d'embauche pour ce qui est de l'éducation et de la formation. Nous avons un grand besoin de ressources compétentes en préparation à la vie, en recherche d'emploi et en création d'entreprises. Parallèlement, il n'y a pas assez d'emplois dans la collectivité. »

« On observe une résistance subtile des organismes de services sociaux entretenant des relations de dépendance. »

« Il est nécessaire de renforcer notre capacité et de perfectionner nos compétences pour donner un élan à l'économie communautaire et aux entrepreneurs locaux afin de les tenir loin

d'une industrie unique et-ou d'un transfert gouvernemental. »

« Besoin d'une saine section croisée de compétences dans la main-d'œuvre locale. »

« Plutôt que d'utiliser leurs propres ressources, les collectivités attendent une intervention extérieure salvatrice. »

« Il y a un manque d'autonomie politique au sein de la communauté autochtone globale, et particulièrement de la communauté des Premières nations. »

« La participation à long terme pose problème (les participants abandonnent en raison de problèmes de santé). »

« Accessibilité des programmes non englobante, insuffisante ou absente pour les nouveaux immigrants. »

« Discrimination systémique (par ex. : racisme, sexisme, classisme, etc.). »

« La question de la pauvreté et de la faim n'est pas suffisamment prise au sérieux. Le stéréotypage des prestataires d'aide sociale ou de services peut proliférer sans contrôle dans les différents ordres du gouvernement. »

4.1.5 Conditions économiques

De nombreux répondants ont souligné comme obstacle au DÉC les conditions économiques globales de leur collectivité. Cette situation prévaut particulièrement dans les collectivités possédant des ressources naturelles et qui assistent au déclin de leur industrie traditionnelle. Voici quelques-unes des réponses reçues à ce sujet.

« La collectivité dépend à long terme d'une seule industrie. Il y a trop de fonctionnaires ici. Il n'y a pas assez d'esprit d'entreprise et d'histoire. »

« Il serait important d'informer les dirigeants communautaires, les entrepreneurs et les autres intervenants sur la façon de passer d'une mentalité et d'activités de développement fondées sur les ressources à une mentalité et des activités fondées sur les connaissances. »

« La mainmise d'un très petit nombre de sociétés transnationales majeures sur l'industrie forestière constitue un obstacle important au DÉC. »

« La possibilité d'un effondrement économique majeur a engendré de la peur, de l'incertitude et de l'angoisse, lesquelles prennent des années à surmonter. »

« L'envoi de bois-d'œuvre à l'extérieur de la collectivité pour son traitement dans un grand centre constitue un obstacle important au DÉC. »

« Des effets socioéconomiques se font ressentir dans les collectivités nordiques, ce qui entrave le développement. »

« Manque de mobilisation : trop absorbés par leur travail et leurs efforts pour assurer leur survie financière, les citoyens ont de moins en moins de temps à consacrer aux activités de leur collectivité. »

4.2 Obstacles sur le plan régional

Outre les obstacles susmentionnés, certains répondants ont souligné des problèmes propres aux régions.

4.2.1 Zones rurales de la C.-B.

Parmi les groupes de DÉC établis dans des zones rurales de la Colombie-Britannique, certains ont souligné le manque de soutien et de coopération du gouvernement pour ce qui est du développement des collectivités.

« Les programmes gouvernementaux établis sont à court terme. »

« Le gouvernement de la Colombie-Britannique se montre réticent à reconnaître la nécessité d'investir dans le développement des collectivités (ressources humaines, financières, etc.) pour neutraliser les effets de la mondialisation et répondre aux impératifs sociaux. Les collectivités doutent de pouvoir rassembler les ressources nécessaires pour lancer des processus ou des projets de DÉC. Sans doute craignent-elles de ne recevoir aucun soutien pour leur mise en œuvre. »

« Le soutien et la souplesse des processus politiques liés à la création et à la mise en œuvre de projets de développement durable laissent encore à désirer chez les gouvernements. »

« Le gouvernement provincial manifeste peu d'intérêt à soutenir ce secteur. »

« Il y a un manque de cohésion en développement communautaire, particulièrement en développement économique. »

« Il y a un manque de cohésion communautaire (par ex. dans les familles, lignes culturelles, etc.) »

« Nous devons trouver des façons de négocier des ententes entre les bailleurs de fonds/ établissements financiers (qui manquent d'idées créatives sur la création d'entreprises) et les personnes ayant besoin de financement (mais qui ont des idées et de la motivation, et qui font preuve d'innovation). »

4.2.2 Zones rurales de la C.-B.

Les réponses provenant des zones rurales de la Colombie-Britannique portaient principalement sur les conditions économiques difficiles prévalant dans les collectivités, et sur leurs conséquences sur le moral des gens.

« Le déclin de nombreuses petites collectivités rurales se poursuivra, et nous ne pouvons pas faire grand chose pour l'éviter. Ces collectivités ont été établies en fonction de l'exploitation de certaines ressources locales, par exemple des minéraux, des forêts, etc. Même si elles possèdent de vastes terres et un bon réservoir de main-d'œuvre, offrent un grand nombre de services, sont favorables à la création d'entreprises et ont un réseau de transports efficace, leur réussite future n'est pas garantie, car il ne semble y avoir aucun débouché économique. Les autres conditions essentielles à leur réussite ne sont également pas remplies : des activités de plein air variées (pas seulement la chasse et la motoneige), des ressources humaines créatives et compétentes, la culture d'entreprise, le capital de risque, un aéroport multiservices, des organismes de recherche, un climat attrayant. »

« Un très petit nombre de grandes sociétés transnationales ont la mainmise sur l'industrie forestière. »

« Au cours des 60 derniers mois, la majorité des emplois bien rémunérés ont été abolis dans la collectivité. »

« En raison des salaires bas et des prix élevés des produits de base, les gens ne sont pas vraiment intéressés à vivre ou à venir faire des achats ici. »

« Les propriétés coûtent très cher. Le marché de l'immobilier commercial est dirigé par un petit groupe qui n'a vraisemblablement pas les meilleurs intérêts de la collectivité à cœur. »

« Les membres de la collectivité manquent de dynamisme. La plupart d'entre eux, y compris des représentants élus et des gens d'affaires, ne croient plus vraiment au DÉC. À leurs yeux, beaucoup trop d'efforts et d'argent ont été consacrés pour des résultats peu satisfaisants. Ils semblent donc privilégier de nouvelles approches pouvant assurer la prospérité des collectivités. (Je parle ici des collectivités rurales de la C.-B. qui ont assisté au déclin de leur population et à l'effondrement de leurs industries primaires, et qui ont connu des périodes difficiles). Au cours des 10 prochaines années, les régions métropolitaines devront relever de nouveaux défis, ce qui rendra les petites collectivités plus attrayantes, si bien sûr elles sont prêtes à accueillir le changement. L'immigration ciblée est un exemple de débouché possible pour les collectivités possédant des ressources limitées. »

« La population générale manque de dynamisme : on croit que si un problème survient ou si un défi se présente quelqu'un d'autre s'en occupera, et que tout changement ne devrait pas avoir d'incidence sur le statu quo. »

« Certains membres de la collectivité ont du mépris pour les entreprises qui ont reçu des fonds du gouvernement. Cette situation entrave la création et remet en question la crédibilité des organismes qui reçoivent des fonds publics. »

« Il est difficile d'atteindre un consensus sur une base régionale. Nous pourrions avoir plus de poids en travaillant ensemble à l'élaboration d'une vision commune de développement économique durable qui profiterait à toutes les régions. »

« Notre plus grand obstacle au DÉC est notre difficulté à réunir les trois collectivités principales de notre région pour qu'elles puissent travailler ensemble à l'élaboration d'un plan de développement économique régional. Comme nous sommes situés dans une région nordique, il est tout à notre avantage de faire du réseautage avec les différentes collectivités et de travailler en équipe pour notre développement économique. »

« Notre coopérative d'épargne et de crédit est très peu coopérative et ne soutient pas les petites entreprises. »

4.2.3 Zones urbaines des Prairies

Les réponses des zones urbaines des Prairies portaient principalement sur deux thèmes : des attitudes répandues dans la région et l'absence d'un cadre stratégique gouvernemental. Voici un exemple.

« Nous recevons très peu de soutien de la société dominante. »

« Certains quartiers préfèrent que le gouvernement et les grandes entreprises trouvent une solution rapide (par ex. le lancement de projets d'envergure) plutôt que de contribuer aux activités visant le renforcement de l'autonomie locale. »

« Besoin d'une culture de soutien. »

« Manque de dynamisme des membres de la collectivité. »

« Nous n'avons pas suffisamment de ressources financières pour répondre à nos besoins en formation. Compte tenu de notre emplacement géographique, nous devons envoyer nos demandes de financement de programme à 12 organismes à la fois pour pouvoir obtenir des fonds. »

« Les grandes sociétés détiennent un avantage concurrentiel injuste. Elles bénéficient de congés fiscaux et d'un soutien de l'infrastructure et des services de base; elles concourent à l'abolition et à la déqualification d'emplois, et ne réinvestissent pas dans la collectivité. Au bout du compte, c'est la collectivité qui doit payer la note. »

« Les déficiences mentales. Les membres de la collectivité vieillissent et ne sont plus en mesure de travailler autant. En outre, il n'existe aucun régime de retraite pour les personnes âgées atteintes d'une déficience mentale. »

4.2.4 Zones rurales des Prairies

Les répondants des zones rurales des Prairies ont parlé de l'obstacle que représentait l'absence d'infrastructure de base.

« Nous ne disposons pas d'un accès à Internet haute vitesse. »

« Infrastructure : autoroutes, télécommunications (service cellulaire et bande passante pour Internet haute vitesse et la formation à distance). »

« Infrastructure : services limités en raison de l'éloignement des collectivités. »

Parmi les autres obstacles mentionnés, on trouve les compétences insuffisantes des membres de la collectivité locale.

« Les organismes, les nouvelles entreprises et les particuliers ne possèdent pas de compétences suffisantes et de connaissances de base des questions financières. »

« Main-d'œuvre non qualifiée. »

« Besoin d'une main-d'œuvre qualifiée en raison d'une diminution des travailleurs disponibles dans les zones rurales du Manitoba et du vieillissement de la population rurale. »

« Les capacités locales sont insuffisantes. »

4.2.5 Zones urbaines de l'Ontario

Les répondants des zones urbaines de l'Ontario ont exprimé divers points de vue sur l'importance de la coopération dans la collectivité.

« Perception de la collectivité – Dans notre collectivité, il y a deux universités, un collège et plusieurs sociétés œuvrant dans le secteur de la haute technologie, et le taux de chômage est bas. Comme notre collectivité est prospère, il nous est difficile de comprendre la notion de besoin. »

« Il est nécessaire de bâtir un réseau de soutien avec le mouvement coopératif et les autres mouvements sociaux. »

« Besoin d'établir de nouveaux partenariats avec le secteur des entreprises. »

« Il est difficile d'obtenir un soutien des entreprises et des commerçants, selon lequel ils réinvestiraient dans la collectivité l'argent des consommateurs. Ce genre de soutien à l'échelle de la collectivité est essentiel. »

« Difficulté à promouvoir le concept de fonds communautaire et à obtenir le soutien du grand public. Difficulté à obtenir le soutien des représentants du gouvernement, des politiciens et des grandes sociétés, particulièrement au niveau local. »

4.2.6 Zones rurales de l'Ontario

De nombreux répondants des zones rurales de l'Ontario ont souligné l'importance du soutien politique du DÉC et de la collaboration dans le secteur.

« En Ontario, il y a peu de volonté politique de travailler en DÉC. »

« Les jeux politiques au sein du DÉC, les enjeux institutionnels des organismes de DÉC et de certains leaders de réseau, les objectifs individuels, les besoins organisationnels individuels qui souvent divisent au lieu d'unifier. »

« Grand nombre de municipalités – Difficulté à travailler ensemble, trop d'autres priorités. »

« Le regroupement de ressources, le respect mutuel entre les collectivités et praticiens de DÉC francophones, anglophones et autochtones, et le renforcement des capacités de DÉC d'un océan à l'autre, dans le respect des éléments du DÉC, sont autant de besoins actuels en DÉC. »

« Prise en charge des programmes par la collectivité. »

« Manque de collaboration entre les praticiens de DÉC dans une région ou un secteur donné. »

4.2.7 Zones urbaines du Québec

Les réponses provenant des zones urbaines du Québec portaient toutes sur le même thème, soit l'absence d'un cadre stratégique gouvernemental propre au DÉC. Voici des exemples.

« Des changements sont continuellement apportés aux programmes et aux politiques, ainsi qu'au personnel affecté aux programmes. »

« Il est difficile de trouver un équilibre. Nous devons à la fois embaucher des employés qualifiés et favoriser la formation et le recrutement de personnes exclues du marché du travail. Nous dépendons de programmes de subventions salariales et d'insertion en formation/emploi qui n'aident pas vraiment les gens à sortir du cycle de la pauvreté. Les modalités d'admission aux programmes sont rigides et sont les mêmes pour toutes les régions du Québec. »

« Absence de politiques de soutien provinciales en DÉC. »

« Il y a très peu de reconnaissance politique dans le secteur du crédit communautaire. Le travail doit constamment être refait, tant au niveau provincial que fédéral. »

4.2.8 Zones rurales du Québec

De nombreux répondants des zones rurales du Québec ont parlé des conditions économiques propres au secteur du DÉC.

« Il est difficile de rivaliser avec la force économique des autres collectivités. »

« Trop peu de grandes entreprises capables de créer de nombreux emplois souhaitent s'établir dans notre région. »

Les réponses portaient également sur les conséquences liées à ces conditions économiques, notamment l'exode rural des jeunes.

« L'exode des cerveaux. »

« Diminution de la population – Le nombre de citoyens décroît toujours, les personnes âgées meurent, les jeunes s'établissent dans leur ville d'étude ou partent travailler ailleurs. »

« L'exode des jeunes. »

« L'exode des citoyens vers de grands centres urbains. »

4.2.9 Zones urbaines de l'Atlantique

Les réponses des groupes de DÉC des zones urbaines de l'Atlantique portaient essentiellement sur le besoin de leadership local, comme l'illustrent les exemples ci-dessous.

« Manque de volonté politique de créer des débouchés, de soutenir le développement communautaire et de promouvoir l'avancement de la société civile. »

« Le personnel manque de dynamisme. Il faudrait ramener dans nos collectivités les membres des bandes qui ont travaillé au sein d'entreprises canadiennes ou du secteur public. Ces membres devraient également partager une vision commune des besoins de la bande. Il faut aussi éviter les « nominations politiques » au sein des divisions clés. »

« Il est tout à fait inacceptable qu'il n'y ait aucune ressource de DÉC dans ma collectivité et que l'on doive faire appel à des ressources d'autres collectivités. »

« Il n'existe aucun système coopératif exemplaire à Terre-Neuve et au Labrador. »

4.2.10 Zones rurales de l'Atlantique

Les réponses provenant des zones rurales de l'Atlantique portaient essentiellement sur un manque de soutien gouvernemental et de collaboration entre les collectivités, comme l'illustrent les exemples ci-dessous.

- « Compréhension et politique du gouvernement. »
- « Soutien du gouvernement et prise en charge des programmes par ce dernier. »
- « Les programmes gouvernementaux ne répondent pas aux besoins des collectivités. »
- « Le gouvernement devra faire avancer les choses. »
- « Besoin d'un réseautage plus solide entre les collectivités, les organismes gouvernementaux et les groupes de développement. »
- « Communication inefficace entre les organismes de DÉC. »
- « La Chambre de commerce s'attarde trop aux questions et événements sociaux de petite envergure au lieu de travailler en partenariat à la création d'entreprises. »
- « Les membres de la collectivité manquent de dynamisme. Souvent, ils croient que leur opinion ne compte pas ou qu'ils ne peuvent à eux seuls avoir une influence sur les événements. Par conséquent, ils ne participent pas au DÉC dans leur région. »

4.2.11 Régions du Nord

Parmi les réponses les plus percutantes provenant des régions du Nord, nous trouvons l'obstacle géographique à la réussite des organismes de DÉC. Voici quelques exemples.

- « La dispersion géographique des collectivités. »
- « Les coûts de déplacement en Arctique font en sorte qu'il est difficile d'offrir un soutien sur site adéquat aux membres et aux projets de développement. »
- « Le climat, les petits marchés, les coûts de construction élevés, tous ces facteurs donnent lieu à des défis liés à la viabilité des entreprises. »
- « L'éloignement de Nunavut – Il n'y a pas d'achalandage dans la ville, les entreprises locales doivent donc se débrouiller seules. »
- « En raison du nombre peu élevé d'habitants – souvent de passage –, il est difficile de trouver des idées d'entreprises viables et innovantes satisfaisant à la demande relativement faible. »

Les répondants des régions du Nord ont également souligné le problème de la concurrence au sein des collectivités.

« Manque de cohésion et de rivalité entre les organismes participant au DÉC dans ma collectivité, notamment les organismes de développement gouvernementaux et inuits. »

« La friction entre les groupes concurrents constitue le facteur le plus important. »

« La concurrence et les chevauchements d'activités entre les intervenants, les gouvernements fédéral et territoriaux et les groupes des Premières nations. »

4.3 Besoin d'une réponse politique

Les principaux obstacles soulignés par les répondants à l'enquête renvoient à des défis majeurs dans le secteur du DÉC au Canada. Une réponse politique complète soutenant le DÉC sur une base équitable et englobante aux quatre coins du pays est nécessaire. Dans le cadre d'une enquête sur le soutien gouvernemental en DÉC menée en 2003, le Réseau canadien de DÉC a créé un *Répertoire du soutien gouvernemental provincial et territorial en matière de développement économique communautaire au Canada*. Ce document va dans le même sens que les demandes des répondants à l'enquête : les politiques et les programmes gouvernementaux ne répondent pas aux besoins des collectivités. En effet, il n'existe pas de définition, de politique ou de mandat clairs – surtout au niveau fédéral – soutenant les collectivités pour ce qui est de l'amélioration des conditions économiques. Les programmes actuels sont limités aux mandats ministériels et au financement axé sur les projets et ne tiennent pas compte des obstacles définis dans l'enquête relativement aux activités efficaces de développement communautaire à long terme.

Outre le besoin d'un soutien accru des gouvernements au DÉC, les résultats de l'enquête soulignent le besoin sous-jacent d'investir davantage dans le renforcement des capacités des groupes de DÉC eux-mêmes. Les connaissances, les compétences et le leadership sont autant de domaines clés auxquels les intervenants du secteur doivent porter attention. Le Réseau canadien de DÉC travaillera de concert avec ses partenaires – les fondations et le Programme d'assistance technique au développement économique communautaire –, ainsi qu'avec d'autres intervenants pour accroître le soutien au DÉC et répondre aux besoins des collectivités et des praticiens en matière de renforcement des capacités.

5. MEILLEURES PRATIQUES

Nous avons également demandé aux groupes participants de nous décrire leurs meilleures pratiques en DÉC. Un grand nombre d'entre eux ont parlé du mandat ou des activités de leur organisme en disant que « c'est ce qu'ils faisaient de mieux » ou que « l'adoption d'une technique particulière leur avait permis d'atteindre de meilleurs résultats ». Cette dernière affirmation était le genre de réponse que nous escomptions. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des réponses les plus percutantes. Les réponses détaillées seront publiées dans le répertoire en ligne de DÉC à l'adresse suivante : www.ccednet-rcdec.ca.

Les réponses ont été regroupées selon les activités de DÉC, soit le développement des ressources humaines, l'accès au capital, l'éducation et la sensibilisation du public, le renforcement des capacités et la création d'entreprises.

5.1 Développement des ressources humaines

Québec

« Pour que les personnes atteintes d'une déficience mentale puissent développer leur autonomie et acquérir une plus grande confiance en leurs capacités, nous devons les encourager en leur montrant que leur collaboration aux activités de l'entreprise est précieuse. »

« Notre approche vise à permettre à la personne de maximiser son potentiel. Nous essayons de l'aider à définir ses forces et ses faiblesses, et à préparer un plan d'action basé sur des mesures concrètes pour atteindre des objectifs réalistes. »

Ontario

« Nous avons mis sur pied un service d'emploi temporaire éthique et axé sur les employés, qui permet d'accéder à des emplois dans la collectivité. Nous avons également comblé un écart défini par les entreprises et les industries locales. »

« Par l'entremise du Programme d'assistance technique, des femmes ont créé leurs propres entreprises (ou envisagent de le faire), et ont accès à de l'assistance et à des conseils. Fondé sur une approche novatrice et originale, ce programme est reconnu à l'échelle du pays. Souvent, les entrepreneurs ont besoin d'une assistance de courte durée pour se perfectionner dans un domaine particulier de leur entreprise, par exemple la tenue de livres, la mise en marché, les ressources humaines, etc. »

« Le plus beau cadeau que nous pouvons faire à nos membres est de leur donner la possibilité de travailler en réseau. Lors des congrès que nous avons parrainés jusqu'à maintenant, nous avons noté que l'avantage le plus grand pour les participants était de pouvoir faire du réseautage. Nous avons depuis ajouté un nouvel élément à nos rassemblements, le « réseautage éclair », qui oblige les participants à parler à des personnes qu'ils ne connaissent pas et avec lesquelles ils se sentiraient autrement mal à l'aise d'engager la conversation. Dans le cadre de diverses enquêtes, nous avons demandé aux abonnés de

notre bulletin ce qu'ils pensaient du contenu et du nombre de pages (10) de ce dernier. À l'unanimité, ils ont affirmé être satisfaits tant pour l'un que pour l'autre. Certains nous ont proposé de créer un bulletin plus attrayant sur le plan visuel, mais nous avons hésité à le faire, car un grand nombre d'abonnés utilisent de l'équipement informatique de base et ainsi pourraient ne pas être en mesure de lire le bulletin dans un nouveau format. Nous avons donc téléchargé le bulletin sur notre site Web, en y intégrant des hyperliens pour permettre aux lecteurs de lire le sommaire dans le haut de la page et de cliquer sur les thèmes qui les intéressent. Nous avons aussi demandé à nos lecteurs de parcourir l'information sommaire de la version courriel du bulletin et de ne lire que les articles qu'ils trouvent intéressants. D'après certaines critiques, notre site Web ne serait pas attrayant et la navigation y serait difficile. Nous travaillons actuellement à sa reconception en fonction de ces commentaires. »

Prairies

« Il faudrait offrir une formation technique à tous les niveaux et âges – des enfants aux personnes âgées –, un accès gratuit aux ordinateurs et à Internet, et une assistance technique. Il faudrait aussi inclure la technologie dans toute la programmation. »

5.2 Accès au capital

Régions du Nord

« Nous prêtons par étapes. Par exemple, si nous vous accordons un prêt de 2 000 \$ et que vous nous remboursez, nous vous accorderons un nouveau prêt de 4 000 \$. Le « prêt par étapes » constitue notre meilleure pratique. Nous prêtons à haut risque, ce qui réduit le risque pour les organismes. Il suffit d'avoir un réseau de connaissances pour obtenir un prêt. Nous ne demandons pas de garantie et n'effectuons pas d'enquête sur les antécédents du demandeur en matière de crédit. Le prêt par étapes est une façon de se constituer un bon profil de crédit. Habituellement, si les bénéficiaires remboursent leur premier prêt, nous leur en accordons un nouveau sans problème. »

« Les prêts de la FCCT, qui sont à risque très élevé, sont souvent la clé de la réussite d'une nouvelle coopérative. Alors qu'une coopérative peut généralement obtenir un prêt conventionnel fondé sur l'actif, elle peut difficilement obtenir un prêt à risque élevé sans le Fonds d'investissement pour coopératives de travail. »

Québec

« Les fonds que nous gérons contribuent à la mise sur pied de nouvelles initiatives de création d'emploi en DÉC. Nous nous appuyons sur une politique d'attribution des fonds inspirée des principes du développement économique communautaire. Au 31 mars 2002, nous avons accordé des subventions de 530 360 \$ et prêté 305 000 \$ provenant des fonds que nous gérons. De concert avec d'autres commanditaires des secteurs public et privé, nous avons contribué à l'octroi de 391 000 \$ en subventions et de 50 000 \$ en prêts. »

Colombie-Britannique

« Dans le cadre de notre stratégie de financement du développement économique communautaire, nos activités les plus efficaces sont la création et la croissance d'un fonds d'investissement communautaire, l'établissement de critères de prêt et d'une infrastructure d'octroi de prêts pour soutenir les initiatives de développement communautaire, la prestation de services d'animation aux entreprises et coopératives locales ainsi que l'offre de débouchés aux organismes locaux sans but lucratif, qui peuvent ainsi connaître les options possibles et se dynamiser. »

5.3 Éducation et sensibilisation du public

Régions du Nord

« Raven Recycling fonctionne sur le modèle d'une entreprise. Nous vendons certains produits, puis nous réinvestissons les recettes de nos ventes pour financer les produits que nous recyclons à perte. De plus, une partie de ces sommes est destinée à un service d'éducation, qui a pour but de sensibiliser les enfants dans les écoles et les parents au travail à l'importance des trois « R » (réduction, réutilisation et recyclage des ressources). De cette façon, nous nous assurons de ne jamais manquer de produits et surtout, nous aidons les gens à faire des choix éclairés pour diminuer leur consommation globale. »

Prairies

« Notre déjeuner annuel de crêpes (tenu pour la 6^e fois l'an dernier) nous permet de montrer le DÉC à l'œuvre. Nous embauchons des entreprises de DÉC locales pour les services de traiteur. Nous invitons également des musiciens et des artistes, ainsi que des artisans locaux qui peuvent vendre leurs œuvres sur place. Nous offrons en outre aux personnes présentes de l'information sur le DÉC et, pour l'occasion, nous faisons notre épicerie dans une coopérative locale de travailleurs. Cet événement annuel est devenu très populaire auprès des membres de la collectivité. Chaque année, de plus en plus de gens y participent. Cette année, plus de 600 personnes se sont jointes à nous, un record. Le déjeuner aux crêpes est une occasion en or pour les praticiens locaux d'établir de nouveaux contacts. »

5.4 Renforcement des capacités

Colombie-Britannique et région de l'Atlantique

« Les discussions sur site, les ateliers, les présentations sur le DÉC, les séances de remue-méninges, la présentation et l'analyse des modèles de rôles et des options, soutenues par un suivi sur site, par courriel et par téléphone, constituent les méthodes les plus efficaces au pays pour travailler avec les comités des ODÉC et avec les collectivités en général. Le perfectionnement des conseils d'administration est plus efficace s'il est entrepris dans un contexte de réponse à des questions pratiques, et à des occasions et défis spécifiques. Les activités du marché du travail sectoriel et communautaire, de même que les études sur l'emploi et l'entreprise, sont plus utiles si elles sont menées par le biais de divers outils, par exemple des discussions face à face, des sondages et des analyses comparatives (autres

collectivités, autres secteurs, autres entreprises). Dans le secteur de la sécurité alimentaire locale, nous avons atteint de bons résultats en travaillant auprès des écoles, des organismes agricoles et communautaires, des exploitants agricoles et des producteurs d'aliments organiques, et des détaillants locaux pour inciter les gens à consommer des aliments organiques locaux et en faciliter l'accès. Le Canada travaille avec un organisme religieux pour aider les membres de la collectivité à devenir indépendants sur le plan économique. Le soutien pratique de la planification des entreprises à domicile s'est avéré efficace, particulièrement pour ce qui est d'aider les participants à établir et à respecter des objectifs et des échéanciers réalistes. »

« Le travail de la WVDA permet de rehausser la capacité de la collectivité à atteindre une économie stable et équilibrée en mesure de soutenir : des modes de vie sains et un niveau de vie qui, à tout le moins, répond aux besoins de base de la collectivité et est acceptable pour celle-ci; des niveaux optimaux d'autosuffisance économique et d'autodétermination pour la collectivité et ses membres individuels; des liens avec l'économie élargie régionale, nationale et internationale, qui pour la collectivité sont appropriés, voulus et mutuellement bénéfiques; et un climat social positif où règnent un leadership efficace et une capacité à résoudre les problèmes, une harmonie parmi les groupes sociaux et une vie culturelle riche. Notre travail est axé sur l'adaptation aux nouvelles technologies, sur l'établissement de structures de prise de décision en réseau et sur l'engagement à réaliser un développement durable. Grâce à cette approche intégrée au développement de la conscience communautaire et à l'innovation, nous sommes reconnus au pays et dans le reste du monde comme le chef de file en DÉC. »

5.5 Création d'entreprises

Ontario

« Nous avons créé un programme de formation destiné aux équipes d'entreprises. Ce programme est axé sur le perfectionnement des compétences et le travail d'équipe, et comprend un manuel de l'instructeur. Nous avons soutenu la création de plus de 20 nouvelles entreprises. Voir l'article « COIN's Flexible Venture Development Network » dans la revue *Making Waves*. Nous avons appris beaucoup sur les partenariats et la collaboration, sur la recherche et le développement en DÉC et sur l'importance de tirer parti des ressources de façon créative. »

6. LEÇONS TIRÉES DU DÉC

Nous avons demandé aux répondants de partager avec nous les leçons qu'ils avaient tirées du processus de travail en DÉC. Nous avons reçu de nombreuses recommandations sur l'organisation efficace du DÉC. D'autres personnes nous ont parlé des leçons spécifiques apprises dans le cadre de leur travail. Voici donc des exemples de ces recommandations et leçons pour les aspects suivants : développement des ressources humaines, accès au capital, éducation et sensibilisation du public, renforcement des capacités et création d'entreprises.

6.1 Développement des ressources humaines

Régions du Nord

« L'établissement d'une relation de travail étroite avec l'industrie, dans notre cas l'extraction de diamants, accroît les chances de pouvoir accéder à du financement du gouvernement de Nunavut et d'autres sources. Nous ne pouvons attendre jusqu'au moment où un organisme gouvernemental comprendra que la formation constitue une priorité. Nous devons lancer les programmes nous-mêmes et ensuite demander du soutien. En nous assurant que la formation donne de bons résultats (réparer les routes tout en suivant une formation de conducteur d'équipement lourd), nous pouvons doubler les avantages de la formation dans notre collectivité. »

Québec

« Offrir un processus volontaire et souple d'une durée variable et qui est adapté au profil de chacun. Nous baser sur les besoins exprimés et innover à partir de ceux-ci. Offrir des services à toute personne, peu importe sa condition. Offrir une supervision et un suivi reconnaissant l'autonomie des personnes. Établir une relation sincère qui donne à la personne la possibilité de devenir le moteur de son développement. »

Ontario

« Les services doivent comprendre : de l'assistance pour aider les gens à réaliser leur plein potentiel; la prestation de services novateurs; la diversité des approches, des centres de ressources autogérés aux particuliers, en passant par les groupes; la capacité de s'adapter aux exigences définies; des plans d'action personnalisés; des partenariats pour la prestation de services coopératifs; le souci d'obtenir des résultats; le soutien financier des participants; l'amélioration continue des processus; un service à la clientèle exceptionnel. »

6.2 Accès au capital

Ontario

« La participation des bénévoles au sein du conseil d'administration et des comités est essentielle pour prendre des décisions éclairées. L'encadrement continu des récipiendaires d'un prêt après l'octroi de celui-ci est d'une importance capitale pour la réussite de l'entreprise et le remboursement du prêt. La communication continue est importante et permet souvent de prévenir des problèmes. »

« Nous avons observé que les demandes de prêts aux entreprises variaient selon la situation économique de la collectivité. Lorsque les emplois se font plus rares, les gens semblent plus ouverts à lancer leur propre entreprise. L'OCLF a donc conclu qu'il était nécessaire d'étendre ses produits de prêts. Nous avons aussi appris qu'il vaut mieux adopter une approche prudente et conservatrice, ce qui nous a permis d'acquérir une bonne réputation dans la collectivité. »

6.3 Éducation et sensibilisation du public

Ontario

« Nous avons appris que l'autonomisation consistait à obtenir les avoirs de production permettant à des personnes et à une collectivité de constituer des capitaux propres. Jusqu'à maintenant, l'autonomisation n'a pas été une priorité dans notre système communautaire fondé sur les programmes de services sociaux et de dons. Nous avons appris, par le biais d'un dialogue communautaire sur ce thème, que la Ville d'Ottawa, la Fondation communautaire d'Ottawa et Centraide se trouvaient parmi les joueurs clés. »

« Lorsque des organismes sans but lucratif produisent des brochures sur du papier lustré, certaines personnes ont l'impression que l'argent a été jeté par les fenêtres. Nous avons appris qu'il est important d'investir dans la conception et la production de tels documents. Plus que toute autre initiative du Réseau, ces documents ont permis de sensibiliser les gens au DÉC. Il est également important d'aller au-delà de la distribution des catalogues. Nous devons dire aux gens comment les utiliser. Par exemple, nous pouvons suggérer aux gens de s'en servir pour diriger les gens chez Calico pour des achats, ou donner aux organismes de DÉC des idées sur l'utilisation optimale du catalogue. »

« Ne pas encourager des mentalités comme « ce qui se fait au sud est toujours mieux ». Pour y parvenir, il faut encourager les comités des organismes communautaires à changer leurs façons de penser, à renforcer leurs propres capacités et à penser en fonction des intérêts de la collectivité ou de la région, et pas seulement en fonction des intérêts de leur communauté interne ou de leur bassin de clients. »

6.4 Renforcement des capacités

Prairies, Québec, Ontario et Colombie-Britannique

« Dans le cadre de l'évaluation de nouvelles entreprises, travailler avec les personnes et les groupes de la région et les aider à se lancer en affaires. Nous avons appris que l'évaluation ouverte des meilleures pratiques de l'entreprise en devenir est très importante. »

« La mobilisation communautaire est essentielle au soutien communautaire. La méthode la plus efficace est l'éducation sur place. Le comité national de DRH est une structure beaucoup plus importante pour le dialogue entre la collectivité et le gouvernement. Les comités de DÉC et d'emploi doivent travailler en partenariat avec les autres agents de développement pour

aider les collectivités. Des visites pédagogiques visant à connaître les initiatives de DÉC réussies sont une bonne façon d'apprendre. La communication entre le gouvernement et les collectivités par le biais d'Internet est plus efficace que le partage d'histoires de réussite et de pratiques exemplaires. »

« Les personnes à faible revenu ont la volonté et la capacité d'apprendre, de lancer des entreprises et d'accumuler des biens si on leur fournit de l'information utile dans un environnement de soutien. Les collectivités ont la volonté et la capacité de soutenir les personnes à faible revenu pour les mener à l'autosuffisance si on met à leur disposition les compétences et les ressources techniques appropriées. »

« Les collectivités doivent tenir un répertoire à jour de toutes les études menées par eux ou par d'autres sur le DÉC, pour ne pas avoir à réinventer la roue. Les bibliothèques contenant tous les rapports propres à la collectivité sont utiles, ainsi que les bases de données en ligne indiquant les rapports disponibles, l'emplacement, etc. Les outils de cartographie en ligne sont utiles pour recueillir et partager de l'information sur les ressources. L'établissement de processus permanents de discussion et de consultation est nécessaire pour déterminer les besoins d'une collectivité en matière d'information sur le DÉC. La création de liens avec des partenaires extérieurs, par exemple des établissements d'enseignement, aide à répondre à ces besoins. La reconnaissance et le respect des connaissances scientifiques conventionnelles et des connaissances locales et traditionnelles sont essentiels, mais souvent insuffisants. »

« Nous devons nous assurer de mettre en place dès le début un comité central qui travaillera avec nous et qui prévoit de participer au projet coopératif. Aucun compromis n'est possible : ce comité devra s'engager dans un processus à long terme (minimum de 6 mois) d'apprentissage et de création du projet. Cela aide s'il y a du financement pour qu'un coordonnateur accomplisse certaines tâches. Nous avons mis au point un processus de développement comme cadre stratégique pour notre travail auprès d'un groupe. Ce processus comporte cinq étapes. N'importe quelle idée peut être développée si le groupe comprend les principes et les modèles d'une coopérative. Même si le financement est un enjeu de taille, de nombreux outils (structure coopérative) et ressources sont offerts pour pouvoir en obtenir. »

6.5 Création d'entreprises

Colombie-Britannique et région de l'Atlantique

« L'établissement de critères très clairs permet de gagner du temps et de l'argent. Des critères de sélection d'entreprise devraient être intégrés à la mission et refléter les objectifs stratégiques et les évaluations des facteurs clés qui guident le DÉC. En analysant les possibilités, nous voyons quelles pièces du casse-tête manquent (occasions économiques manquées) et nous pouvons ainsi nous concentrer sur ces occasions. Le défi consiste à réunir des fonds par l'entremise de partenariats traditionnels avec le secteur public. Nous étudions également d'autres formes de partenariats, par exemple avec les coopératives et

avec les secteurs public et privé. »

« Les exploitants de petites entreprises n'ont pas seulement besoin d'argent pour prendre de l'expansion. Dans une récente évaluation de ce service, nous avons découvert que même si les prêts aux petites entreprises sont importants, le soutien des pairs et les conseils aux entreprises sont beaucoup mieux cotés sur l'échelle. »

Ces quelques réponses illustrent les riches connaissances et compétences des groupes de DÉC en matière d'élaboration de stratégies et d'occasions d'apprentissage pour améliorer l'efficacité des activités de DÉC. Le Réseau canadien de DÉC continuera à participer à la création d'occasions d'apprentissage des pairs et de perfectionnement des compétences dans le secteur, par le biais de comités permanents, d'événements d'apprentissage et d'autres moyens.

Des signes d'enrichissement de l'ensemble des connaissances dans le secteur du DÉC indiquent qu'il importe d'adopter une approche d'apprentissage et de développement plus systématique. Dans le cadre de notre enquête, nous avons également demandé aux groupes de DÉC de préciser les résultats et les bénéficiaires de leurs programmes, et d'expliquer de quelles façons ils permettaient aux gens de participer au DÉC. L'analyse et le partage de ces données feront partie d'une étude future. Toutefois, à la lumière de ces réponses, il apparaît évident qu'il est très difficile d'obtenir des ressources pour l'évaluation des résultats et de leurs conséquences sur les activités de DÉC, d'autant plus qu'il était difficile pour les groupes de DÉC participants de répondre aux questions de l'enquête par téléphone. Le Réseau canadien de DÉC tentera de trouver des moyens de faciliter l'accès à ces ressources dans l'avenir.

7. CONCLUSION

Ce rapport établit le profil de la nature, de l'envergure et de la portée du secteur du DÉC au Canada. D'après les réponses obtenues dans le cadre de notre enquête, le DÉC est un groupe dynamique et en pleine croissance d'organismes participant à une vaste gamme d'activités visant à renforcer les collectivités. La croissance et la capacité d'adaptation sont très marquées. Le répertoire des organismes de DÉC du site Web du RCDÉC deviendra, espérons-le, une ressource d'information permanente pour la collaboration entre les différents intervenants.

Par ailleurs, les groupes de DÉC ayant participé à l'enquête ont partagé, dans leurs propres mots, quelques leçons importantes tirées de leur travail. Ils ont également défini des obstacles à la réussite du DÉC, ce qui est venu confirmer le travail antérieur du RCDÉC visant à élaborer un cadre stratégique de DÉC au Canada et à évaluer le soutien des gouvernements en DÉC. Bien entendu, il reste encore beaucoup à faire au niveau politique pour soutenir le DÉC. Les difficultés auxquelles font face les groupes de DÉC représentent un défi pour les gouvernements et les intervenants, qui doivent adapter leurs politiques et leurs programmes afin d'aider les collectivités à bâtir leur propre avenir.

Les résultats de l'enquête révèlent également l'existence d'un défi que doit relever le secteur du DÉC (et le RCDÉC), soit l'élaboration de stratégies efficaces pour faire connaître au grand public, aux gouvernements et aux intervenants les avantages liés à l'investissement en DÉC. Les réponses recueillies sur les résultats et les indicateurs du DÉC, ainsi que sur les personnes qui bénéficient des activités de DÉC, étaient complexes. Par « résultats », nous entendons les résultats, les conséquences et les changements découlant des activités de DÉC et touchant les participants et les collectivités dans leur ensemble. Nous devons étudier plus à fond ces données et d'autres aspects afin de dégager les bons résultats.

Selon les réponses obtenues sur les connaissances et les compétences et sur le besoin de sensibiliser les gens au DÉC, il ressort que l'évaluation des résultats est très importante. En général, les résultats indiquent que les ressources offertes aux groupes de DÉC pour la réalisation de projets souvent à court terme ne permettent pas d'évaluer les résultats à long terme. Des approches factuelles de DÉC faisant le suivi des résultats et des pratiques ou stratégies utilisées aideraient le secteur et ses bailleurs de fonds à tirer encore plus de leçons du DÉC et à mobiliser un nombre grandissant de collectivités qui pourraient s'inspirer des expériences des autres. Dans plusieurs régions du monde, l'évaluation à long terme des pratiques et des résultats de DÉC est considérée comme un investissement clé en développement continu. Par exemple, aux États-Unis, en Europe et en Australie, les ententes de financement à long terme des activités de DÉC (de cinq à sept ans) sont accompagnées de ressources d'évaluation à long terme destinées à évaluer non seulement le rendement (les activités particulières financées), mais aussi les résultats qui en découlent. Il s'agit d'une priorité évidente au Canada.

Le Réseau canadien de DÉC croit qu'il est nécessaire d'adopter une approche fondée sur les preuves pour consolider la pratique du DÉC et faire en sorte que les collectivités tirent parti des investissements et des activités de DÉC. Cette approche doit inclure une évaluation continue de la nature, des caractéristiques et de la portée du secteur, éléments dont la base est fournie dans le présent rapport. Dans l'avenir, le RCDÉC approfondira cette enquête et, avec ses membres et d'autres intervenants, il prendra des mesures à l'image des résultats.

Références

Le Réseau Canadien de DÉC, (Janvier 2002). *Investir dans nos collectivités canadiennes: programme des politiques du RCDEC*. Victoriaville, QC. p.3.

Statistics Canada. *Rural and Small Town Canada Analysis Bulletin*. 3 (3): Nov 2001. p.6

Scott, Katherine, (2003). *Funding Matters: The Impacts of Canada's New Funding Regime on Nonprofit and Voluntary Organizations*. Chapter 4: Financial Diversification and Volatility in the Nonprofit and Voluntary Sector. Canadian Council on Social Development. p. 67. Available online at: www.ccsd.ca/pubs/2003.fn

Infanti, Jennifer, (May 2003). *An Inventory of Provincial and Territorial Government Support to CED in Canada*. Victoria, BC: Le Réseau Canadien de DÉC.

Annexe 1 : Enquête sur le DÉC

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

Votre organisme fait partie des 600 organismes de DÉC du Canada auxquels le RCDÉC a demandé de remplir cette enquête à l'occasion de son premier recensement du secteur pancanadien de DÉC. Vos réponses à ces questions permettront une meilleure compréhension de la portée et de l'importance du DÉC au Canada. L'information de la Section 1 sera accessible dans une base de données en ligne. Cette dernière facilitera la communication entre les organismes de DÉC des quatre coins du Canada et pourra également servir aux fins d'enquêtes futures. L'information fournie dans les sections 2 à 4 demeurera tout à fait confidentielle. Seuls les employés du RCDÉC y auront accès. Les réponses des sections 2 à 4 seront compilées et analysées par les employés du RCDÉC exclusivement, et le grand public ne pourra y accéder que sous forme abrégée dans le rapport « Profil du secteur du DÉC au Canada » qui sera publié en avril 2003.

Section 1 Les renseignements que vous fournirez dans cette section pourront être consultés par le grand public dans le répertoire en ligne des organismes de DÉC, sur le site Web du RCDÉC : <http://ccednet-rcdec.ca/>. Vous pourrez au besoin mettre à jour les renseignements qui y apparaissent.

1.1 Renseignements qui apparaîtront dans le répertoire en ligne	Nom de l'organisme :	
	Personne-ressource :	
	Autre personne-ressource :	
	Adresse :	
	Ville/municipalité :	
	Province :	
	Code postal :	
	No de téléphone :	
	Autre no de téléphone :	
	No de télécopieur :	
	Courriel :	
Site Web :		

1.2 Énoncé de mission/objectifs de l'organisme	Veuillez préciser l'énoncé de mission de votre organisme ou fournir une brève description de vos objectifs. Nous incluons ces renseignements dans notre répertoire en ligne avec les coordonnées de votre organisme.	

1.3 Statut de l'adhésion	Êtes-vous actuellement membre du RCDÉC?	
	Oui	Non

Section 1 (suite) – Les renseignements que vous fournirez à la question 1.4, de même que vos coordonnées, pourront être consultés par le grand public dans notre répertoire en ligne.

<p>1.4 Quel est votre mandat et comment le réalisez-vous?</p> <p>Veuillez décrire vos trois principales activités de DÉC (ex. : formation, financement, dév. de coopératives, recherche, etc.)</p> <p>Selon votre expérience, quelles sont les meilleures approches/pratiques pour réaliser votre mandat?</p>	<p>Activités</p>	<p>Pratiques</p>
	<p>Activités</p>	<p>Pratiques</p>
	<p>Activités</p>	<p>Pratiques</p>

VOTRE RÉPONSE À CETTE QUESTION ET VOS COORDONNÉES POURRONT ÊTRE CONSULTÉES PAR LE GRAND PUBLIC SUR LE SITE WEB DU RCDÉC PAR LE BIAIS D'UNE BASE DE DONNÉES INTERACTIVE.

Section 2 Les renseignements que vous fournirez dans les sections suivantes demeureront confidentiels. Le grand public ne pourra y accéder que sous forme abrégée dans le rapport « *Profil du secteur du DÉC au Canada* ».

2.1 Description de votre organisme	a. Année de démarrage de l'organisme		
	b. Constitué en tant que : (organisme à but non lucratif, coopérative, non incorporé, etc.)		
	c. Combien de personnes ont travaillé pour votre organisme (vous compris) lors de l'année fiscale 2001?	Combien de personnes?	Combien d'équivalents à plein temps (35 heures ou plus / semaine)
	Employés		
	Entrepreneurs indépendants		
	Bénévoles		
	Membres bénévoles du Conseil		
Total			

2.2 Renseignements fiscaux	a. Pour l'année fiscale 2001, quels montants approximatifs votre organisme a-t-il reçus pour le soutien des activités de DÉC? Veuillez préciser les sources de financement.	
	Sources de revenus pour l'année fiscale 2001	Revenu total pour l'année fiscale 2001
	1. Ventes brutes	\$
	2. Revenus nets de location	\$
	3. Intérêts et dividendes	\$
	4. Vente d'immobilisations	\$
	5. Vente de parts d'investissement	\$
	6. Gouvernement fédéral	\$
	7. Gouvernement provincial	\$
	8. Gouvernement municipal	\$
	9. Dons de particuliers et subventions de base	\$
	10. Parts sociales	\$
	11. Cotisations des membres ou droits d'adhésion	\$
	12. Dons de produits et services	\$
	13. Prêts	\$
	14. Autres	\$
15. Revenus Totaux	\$	
b. Quelle portion de votre budget total avez-vous consacrée aux activités de DÉC lors de l'année fiscale 2001?	%	\$

Section 3 Envergure du secteur du DÉC - Veuillez décrire le plus précisément possible vos activités et vos efforts de DÉC pour l'année fiscale 2001.

**3.1
Groupes
d'intérêts
Clients**

a. Avec quels groupes travaillez-vous le plus souvent? Veuillez décrire en quelques mots clés les groupes desservis par votre organisme (familles monoparentales, itinérants, jeunes, etc.)

--

b. De quelle façon permettez-vous à ces groupes de participer au processus de planification du DÉC (vote, consultations, etc.)?

--

3.2 Résultats

Nous aimerions inclure une description et une évaluation des résultats découlant des efforts du DÉC au Canada. Pourriez-vous nous fournir une description de vos résultats, les indicateurs les plus appropriés disponibles ainsi que vos résultats pour le dernier exercice financier (2001)?

Inclure les indicateurs les plus appropriés disponibles, par exemple, le nombre de nouvelles entreprises lancées ou soutenues, le nombre et/ou la quantité de prêts fournis; les jalons clés, etc.

Activité	Indicateur	Résultat(s)
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		

Section 4 Ressources de DÉC

4.1 Ressources de DÉC

Un outil de DÉC est un instrument qui aide une praticienne ou un praticien à accomplir une tâche ou une fonction particulière dans le cadre de son travail. L'outil peut prendre l'une des formes suivantes : un questionnaire, une liste de contrôle, un manuel ou un annuaire. Il peut être présenté sur copie papier, sur Internet, sur un logiciel ou en format audiovisuel.

a. Veuillez indiquer des ressources de DÉC que vous utilisez dans le cadre de votre travail :

Nom de l'outil :

Comment y accéder :

Qui l'a créé et quand?

Secteur (agricole, logement, financier, etc.)

Langue

Fonction

Médias / reportages

b. Veuillez décrire toutes les ressources de DÉC qui, selon vous, devraient être créées pour faciliter votre travail :

--

4.2 Le DÉC dans votre collectivité Veuillez indiquer les trois facteurs les plus importants	À votre avis, quels facteurs limitent ou retardent la réussite du DÉC au sein de votre collectivité?
	1. Premier facteur
	2. Deuxième facteur
	3. Troisième facteur

4.3 Comment pouvons-nous utiliser cette enquête pour appuyer le DÉC dans votre collectivité?	Veuillez nous suggérer des façons de présenter les résultats de cette enquête (un forum d'une journée, une présentation lors d'un événement, ...) pour appuyer les projets de DÉC de votre collectivité. Nous sommes aussi à la recherche de suggestions sur de nouvelles études. N'hésitez pas à nous en faire part ci-dessous ou encore à les transmettre à votre coordonnateur(trice) régional(e).

*Nous vous remercions du temps précieux que vous avez bien voulu nous accorder pour répondre à ce questionnaire. Grâce à votre participation, nous pourrons dresser un profil précis du DÉC au Canada.
 Merci !*